Docteur J. de CHERVEIX

Les Secrets
DE
LA VOLUPTÉ
DANS
Les Pays Chauds

Singularités physiologiques et passionnelles

25 Gravures



PARIS
Charles OFFENSTADT, Éditeur
39, rue de Trévise, 39

1904

Cherry case

Les Secrets de la Volupté

DANS

LES PAYS CHAUDS

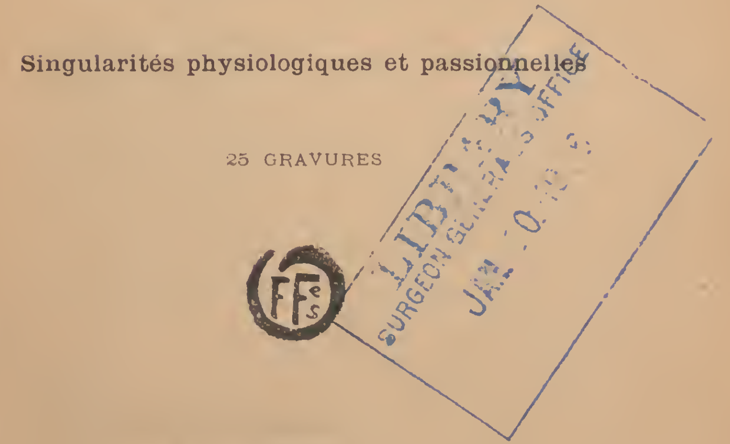


DOCTEUR J. DE CHERVEIX

Les Secrets DE La Volupté DANS LES PAYS CHAUDS

Singularités physiologiques et passionnelles

25 GRAVURES



PARIS
CHARLES OFFENSTADT, ÉDITEUR
39, RUE DE TRÉVISE, 39

1904

PRÉFACE



TUDIER les mœurs et les coutumes en outre du naturel des femmes dont sont peuplées les contrées Orientales et celles qu'éclairent le soleil ardent des tropiques, n'est pas chose nouvelle; mais ce qui est moins connu et par conséquent devant intéresser davantage, ce sont les singularités physiologiques et passionnelles de l'œuvre de chair chez tous les peuples dont la nature ardente et

sensuelle est proverbiale; c'est donc en quelque sorte une étude médico-légale jointe à celle de coutumes bizarres, parfois extravagantes de ces peuples.

Si les gravures n'ont pas, selon quelques uns, le voile qui devrait cacher une partie des formes du sujet, il appert que pas plus le dessinateur que nous-même, n'avons voulu créer d'énigme sous la pudibonderie d'une feuille de vigne. Nous renverrons ceux qui verraient là-dedans une turpitude quelconque, à divers sujets exposés dans nos plus grands musées, en sculpture bien plus qu'en peinture. Là, il pourront se convaincre qu'une œuvre d'art n'est pas seulement le propre d'un croquis de bataille, d'un effet de neige dans la montagne, mais que le nu a aussi ses attraits. Nous ne voulons pas critiquer par là les amateurs du premier, pas plus que du second de ces trois

genres, car nous en sommes nous-même, des admirateurs des plus zélés.

La gravure n'est pas de la sculpture, les formes n'y sont pas saillantes comme dans la Vénus de Médicis. D'ailleurs une personne ne peut rougir de ce qu'elle voit chez elle au naturel en se mirant dans le train d'une glace, dans un excès de coquetterie.

I

Quelques notes anatomiques et physiologiques sur la race blanche

La race blanche ayant concouru dans une proportion notable au croisement des races indigènes vivant sous les tropiques, nous avons pensé qu'il était utile, pour la clarté de cet ouvrage, de donner ici une classification de cette race, avec les particularités anatomiques et physiologiques qui distinguent chacune de ces quatre parties de la division que nous avons adoptée.

1° *La femme du Nord de l'Europe* (Angleterre, Hollande, Danemarck, Suède, Norvège et Russie Septentrionale).

2° *La femme du Centre, region de l'Ouest* (France, Belgique, Suisse Française).

3° *La femme du Centre, région de l'Est* (Suisse Allemande, Allemagne, Autriche).

4° *La femme des régions Sud* (Espagne, Portugal, Italie, Turquie d'Europe, Grèce).

Nous donnerons quelques détails particuliers sur chacune d'elles afin de bien établir la différence, soit que nous les comparions aux races jaunes ou noires, soit que nous constations leur présence dans les nouvelles générations des tropiques.

Les quatre femmes selon lesquelles nous avons étudié le caractère et les aptitudes naturelles. sont l'*Anglaise*, la *Française*, l'*Allemande* et l'*Espagnole*.

La femme du Nord. — La femme du Nord est de taille élancée, grasse malgré cela, son ostéologie est forte. La ligne partant de la partie externe de l'épaule,

Pl. I.



laisse en dedans la partie saillante de la hanche avec peu de courbe rentrante à la taille. Cette courbe se rapproche beaucoup de celle de l'homme.

Les hanches sont placées très bas, les seins peu saillants et très espacés l'un de l'autre. Son tempérament bien que passionné est difficile à émouvoir ; cependant il atteint le même entrain que celui de la femme du Midi ; il le dépasse même en débordements quand sa froideur et sa pudeur ont été vaincues.

Sous les dehors corrects et puritains, les Anglais cachent une grande perversité. La volupté se réveille chez eux par intermittences, et, à ces moments, ils se livrent à de véritables excès et pratiquent toutes les aberrations du sens génésique. Il y a même a Londres des maisons où des proxénètes pratiquent, devant les érotomanes, des

scènes de flagellation sur des jeunes filles exercées à cette comédie.

Cela vient, sans doute, d'une habitude assez fréquente en Angleterre qui consiste à user des punitions corporelles sur la partie la moins osseuse des jeunes élèves, filles et garçons, dans les pensionnats.

La femme du Centre, région de l'Ouest. — Diffère de sa voisine du Nord, en ce qu'elle est de taille moyenne, bien proportionnée, très grasse, avec une ostéologie petite.

Elle a l'épaule sur la même ligne que la partie extrême du bassin. Les fesses forment avec les hanches un ensemble gracieux ; la courbe des reins est assez accentuée ; les jambes sont un peu minces dans la partie des mollets.

Comme figure, la Française est jolie ; elle a de la grâce, l'expression vive et enjouée.

Pl. II.



Elle sait s'habiller avec goût, est généralement bien constituée mais avec le buste court. Aussi pour obvier à cet inconvénient, la Française à la fatale erreur de demander au corset de le lui allonger. Sous son action, les seins, qui sont à l'âge de la puberté fermes et proeminents, se molestent vite.

La femme française a la vulve petite, au contraire de la femme d'Afrique, surtout la Négresse chez qui elle est très large. Il faut rechercher la cause de ce développement aux organes correspondants de l'indigène africain qui atteignent des proportions considérables ; de là l'expression en langage sabir « quif-quif, bouricot ». On attribue le développement de l'homme d'Afrique à la coutume qu'ont les pères de donner à leur fils, dès leur adolescence, des femmes capables de leur inspirer de l'amour, bien que ceux-ci se marient très

tard. Au contraire, les femmes sont plutôt chétives parce qu'on les marie trop jeunes et qu'elles sont mères souvent avant leur complète croissance

Le caractère de la Française est d'être éminemment sentimental, elle ne recherche pas l'homme, mais elle aime que celui-ci s'occupe d'elle. Elle choisit moins un mari qu'un homme d'esprit qui lui plaise. On lui a fait la réputation d'être très experte dans les jeux et raffinements de l'amour ; en effet, la Française cherche parfois après l'homme, mais il faut attribuer sa complaisance à son désir de plaire et plutôt à un sentiment de jalousie qu'à un besoin sexuel. Néanmoins nous devons constater que la tribadime existe à l'état latent dans les villes importantes.

La femme du Centre, région Est, se rapproche, comme taille et ostiologie de celle

Pl. III.



du Nord, mais sa tournure est peut-être plus cambrée et ses bras plus potelés. La ligne partant de l'épaule est dépassée par la partie saillante de la hanche, ce qui annonce un grand développement des deux crêtes des os du bassin et, patant, une conformation avantageuse pour la reproduction,

Les proportions sont régulières, notamment chez les Hongroises ; ses formes sont voluptueuses mais, en raison de leur grosseur, elles font paraître la tête petite et donnent un ensemble un peu lourd, malgré leur beauté.

La figure est moins expressive que chez la femme de l'Ouest ; sa compréhension est plus lente et son obstination très ferme.

Chez l'Allemande, on constate un curieux appétit génésique. Chez un certain nombre, on remarque même une dégénérescence morale absolue, cause qui explique la faci-

lité avec laquelle elle se livre à la postitution.

La femme du Sud est,d'une taille au-dessous de la moyenne. Les jambes sont courtes, les mollets ronds. Comme la femme de l'Est, elle a le bassin très développé ce qui fait qu'en raison de sa petite taille, ses fesses offrent une rotondité très saillante.

Cette particularité se remarque surtout chez l'Espagnole, laquelle a, de plus, la colonne vertébrale très cambrée, surtout dans la région lombaire où elle forme une courbe concave très accentuée. Certains auteurs attribuent cette disposition à l'usage du talon haut qui porterait la femme en avant et la forcerait à rejeter le haut du corps en arrière. Evidemment cela pourrait être une des causes ; toutefois il faut reconnaître que ce ne serait pas la seule, on peut aussi croire que l'abus de la danse y soit

Pl. IV.

pour quelque chose; mais il nous semble que c'est plutôt une particularité naturelle des femmes de ce pays.

La femme du Sud à la teinte de la peau plus foncée que celle du Nord, conséquence probable du climat.

Les Andalouses sont de couleur jaune orange, rappelant le ton bistré de la mulâtre, tandis que les Madrilènes, leurs voisines, ont leur peau plus claire, mais d'un ton mat :

La femme du Sud à le sang plus chaud que la femme du Nord; son tempérament passionné résiste difficilement à l'entraînement de l'amour.

Dans le cas d'un affection contrariée, elle est capable de se livrer à toutes les extravagances, voire au meurtre et au suicide. Sa sensibilité à fait dire qu'elle était débauchée jusqu'à la dépravation ; c'est une

erreur, car elle obéit simplement à sa constitution, et ce qui le prouve, c'est qu'elle est très bonne mère, aimant la vie de famille et s'occupant avec soin de son intérieur.

Son caractère est prime-sautier ; elle affectionne la musique et la danse, qui sont surtout en honneur en Espagne.

Elle s'enthousiasme facilement et recherche les émotions violentes, même sadiques ; on peut s'en rendre compte, si on assiste à un course de taureaux.

La femme du Sud a les traits de la figure très caractérisé, le nez long et gros ; les yeux très larges et ombragées de longs cils ; les seins sont haut et développés. Elle est peut-être moins travailleuse et moins active que la femme du Nord.

La femme Turque. — Bien que d'un teint apparemment approchant, est moins

musclée que l'Italienne et l'Espagnole. Cela tient à sa vie sédentaire et oisive.

La jeune fille est gardée très étroitement et presque continuellement abandonnée aux soins des domestiques de son sexe. Ce manque de distraction et d'exercice l'amène fatalement à l'ennui et a des coutumes d'Onanisme. Cependant on les marie très jeunes et le mariage vient réparer leur santé anémiée.

II

AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Algérie, Tunisie, Egypte, Maroc.



'Algérie possède des femmes de tous les pays. Les plus nombreuses et celles qui l'occupent depuis le plus grand nombre d'années sont : *les Arabes, les Juives, les Négresses*.

La femme Arabe ou Mauresque. — La femme a été la pierre d'achoppement du mahométanisme qui a créé le Gynecés et n'a pas su fonder le foyer, cette force civilisatrice par excellence.

Les femmes arabes sont cotées comme

marchandise, c'est un objet de luxe, un morceau de chair, une belle créature vaut 1,000 à 1.500 francs ; une moukère commune 200 à 300 francs.

Le marché se fait entre le futur et le beau-père, de même que se traite le prix de vente d'un cheval entre le maquignon et le client.

— Regrettes-tu ta femme ? demandions nous un jour à un Arabe, devenu veuf.

— Je crois bien, répondit-il, elle me coûtait 1.000 francs.

Ainsi ce brave indigène n'avait par perdu sa femme mais 1.000 francs.

Le Koran donne plein pouvoir aux maris sur leurs femmes. « Les femmes sont votre champ, dit-il, allez y quand et comme vous voudrez. »

Le Koran autorise l'époux à frapper ses femmes quand elles se montrent rebelles à sa volonté.

Les femmes arabes connaissent si peu la valeur du lien conjugal, qu'elles se croiraient plutot fautives en ne faisant point cuire à point le couscous, le nec plus ultra de la ménagère arabe, qu'en étant infidèle à leur maître. Si elles ne craignaient pas la matraque elles seraient toutes adultères.

Dans les douars et sous les tentes, il y a plus de dissolution qu'au milieu des villes.

La Polygamie. — Cette loi qu'on trouve établie dans la plupart de contrées tropicales à quelque race, à quelque religion que les habitants appartiennent, a revêtu dans le Koran, l'autorité d'une loi divine et peut être considérée comme un des principaux fondements de la loi musulmane.

On a prétendu que la polygamie avait été établie par Mahomet, pour servir ses passions : Cela ne saurait être ainsi, car alors le prophète aurait créé des coutumes

de fantaisies, n'ayant d'autres raisons que sa dépravation individuelle, et qui auraient été acceptées spontanément par des peuples couvrant la moitié de l'ancien continent.

Il serait plus logique d'admettre que Mahomet a su exploiter les instincts de la race Arabe, au profit de son autorité, de sa renommée dans l'avenir et surtout de ses idées religieuses.

Les musulmans comprennent autrement que nous la doctrine de la polygamie et afin de faire saisir le sens qu'ils lui donnent, nous citerons en totalité le discours d'un Iman à l'occasion du mariage du Sultan Mahmoud.

« Sultan.

« Il est un droit naturel, dont jouissent tous les hommes en naissant, c'est celui d'être *les maris de toutes les femmes* !

« Différents législateurs ont privé de ces

droits les peuples dits civilisés de l'Occident ; l'esprit d'erreur et le caprice ont dicté ces lois également contraires au droit naturel et aux principes de la société.

« Ils n'ont su éviter, ni les désordres, ni les jalousies, ni les discussions domestiques, ni le dégoût, plus dangereux encore. Ils ont défendu la liberté des désirs, en laissant imprudemment la liberté de tout ce qui peut les irriter.

« L'inexécution continuelle de la loi, dénonce l'ignorance du législateur !

« Le ciel réservait au prophète cette accord si difficile de la nature et de la raison.

« Laissons aux nations infidèles, qui ignorent le saint Koran, laissons-leur le triste soulagement de jouir d'un seul objet et d'en avoir la propriété absolue, laissons-leur transformer en vertu des vœux indiscrets,

toujours suivis de repentir ! Mais pour nous, qui sommes éclairés des lumières de la Vérité, et animés de désirs légitimes, le nombre de nos femmes et de nos esclaves ne sera limité que par la sage prévoyance de chacun. Nous avons l'autorité de les dérober aux regards indiscrets et il nous sera permis de renvoyer celles qui se rendent indigne de notre affection, afin que ce qui est destiné au plaisir, ne devienne jamais l'amertume de la vie.

« C'est la sainte loi annoncée par le prophète, par ses exemples et ses paroles ; il a renvoyé six de ses femmes, il a eu les plus belles esclaves et, par la variété de son délassement, il a su se garantir de cet attachement servile, et au milieu des grands travaux il a commencé à goûter les délices du jardin préparé à ses fidèles imitateurs.

» Cependant, Sultan, vous devez des

égards à vos femmes, chacune d'elle à le droit à vos faveurs ; tout est rempli du devoir et vous n'en êtes pas exempt envers vos esclaves les plus viles ! »

Les musulmans disent que Mahomet n'a ordonné la polygamie que pour attacher davantage le mari aux légitimes caresses de ses femmes et lui ôter la criminelle pensée de suborner celle de son voisin. Ils ont aussi un bon mot, quand ils parlent de leur mariage et qu'ils le comparent à celui des chrétiens : ils disent que leur réputation à cet égard est plus solide et moins sujette à être noircie que la nôtre. L'honneur d'un mari européen, en effet, est entièrement attaché à la conduite d'une seule femme. tandis qu'il faut au moins quatre infidélités pour ôter tout à fait l'honneur d'un mari mahométan, et que la banqueroute

d'une seule femme ne peut porter atteinte à la vertu des trois autres.

Les femmes arabes, persuadées qu'elles ne sont au monde que pour satisfaire aux plaisirs des hommes, se coalisent pour tromper toute vigilance et pour profiter de leur jeunesse ; cette maxime fait que les vieilles protègent et favorisent les intrigues des unes pendant qu'elles instruisent les plus jeunes sur leur conduite future.

Les femmes, quelles que soient leurs conditions dans les villes, sortent fréquemment, elles se rendent des visites, vont à la promenade, mais toujours accompagnées d'une vieille matrone.

Comme dans toutes les villes mahométanes, les femmes d'Algérie considèrent le jour fixé pour le bain, comme un jour de fête, dont elles profitent et qu'elles exploitent, pour faire ce qu'elles appellent, de

Pl. V.



grandes visites. Les jours ordinaires, elles ne pourraient rester longtemps absentes de la maison, sans réveiller la jalousie vigilante de leurs maris ; mais le jour du bain, sous prétexte de rester dans cet établissement, elles courent les rues ; il est conveuu que la moitié de la journée leur appartient et qu'elles peuvent la dépenser entièrement en se baignant.

Si le jour des bains était le même pour toutes femmes, et que les établissements fussent assez grands pour le contenir, les hommes pourraient exercer une surveillance facile, en ramenant celle qui courent dehors, mais les jours étant partagés, et le même nombre de femmes circulant, il est impossible, sous l'uniformité du costume, de les reconnaître. Beaucoup passent ces journées à satisfaire quelques intrigues, elles ont alors bien soin de tromper la vigi-

lence de ceux qui sont payés pour les épier. Aussi les yeux qui peuvent les trahir sont-ils recouverts et leurs paupières si bien peintes et déguisées qu'on les aperçoit à peine.

Les Arabes n'aiment la femme que pour eux et jamais pour l'affection qu'elles savent nous inspirer; ils ont rendu leur cœur tellement indifférents, qu'elles croient ne pouvoir être le sujet d'aucune attention dès qu'elles ont dépassé le jeune âge, et si, vieilles elles jouissent de quelque considération, ce n'est le plus souvent que par l'intermédiaire des enfants que les hommes aiment beaucoup et qu'ils ne peuvent guère caresser, sans remercier la mère des soins qu'elle a pris de les leur conserver.

C'est le plus grand mobile qui unit l'homme à la femme et c'est peut être pour prévenir le désordre qui résulterait de la

stérilité de la femme, que la religion de Mahomet a permis de répudier celle qui ne pouvait avoir d'enfants.

De cette position toute matérielle de la femme résulte chez elle, l'absence presque complète de ce qui fait son ornement chez les nations plus civilisées.

Chez les Kabiles, les femmes sont beaucoup plus libres que les femmes arabes, elles sont à visage découverts. La mauresque ne peut sortir que voilée, le voile consiste en un morceau d'étoffe blanche attaché de chaque côté de la figure et qui recouvre le bas du visage jusqu'aux yeux. Un grand voile blanc leur enveloppe la tête et retombe sur le corps jusqu'à mi jambe. La distinction consiste à faire voir le moins possible de leur chair.

La femme arabe, presque toujours mariée à peine nubile, se flétrit de bonne

heure ; femme à 12 ans, elle devient matrone à 30. Comme beauté, elle est inférieure, malgré sa stature élevée, ses grands yeux voluptueux et expressifs, à la juive, cette reine des femmes indigènes de l'Afrique.

Quand on rencontre sur son chemin des femmes d'indigènes d'Israël, l'admiration vous cloue sur place ; celles-ci ne cachent pas leur visage, elles se prélassent en souveraines dans les villes de l'Algérie, montrant leurs chairs opulentes mal contenues par une riche robe plaquée d'argent, traînant leurs babouches effilées qui tiennent à peine à leurs pieds nus et roses. Leurs yeux sont très larges et fendus en amande, le nez est fin et droit, les ailes des narines sont très mobiles, mais minces et perpendiculaires ; les lèvres très larges s'épanouissent sur de belles dents.

La juive règne dans son ménage. L'israélite monogame aime la famille, s'y retranche comme dans une forteresse et ne prend aucune joie en dehors du foyer, ce qui pourrait expliquer la perpétuité de la race et son bien-être au milieu de toutes les tribulations.

Or, l'union conjugale est toujours légère pour l'Arabe. Le mari a, sur un seul mot par lui prononcé, le droit de ne plus vivre avec son épouse.

A propos du divorce voici ce que raconte M. Ch. Lallemand :

« Un riche commerçant maure avait une fort jolie femme ; mais ce volage époux en contait à une jeune et charmante veuve du voisinage qui lui avait ouvert son cœur, et qui avait pris sur lui un certain empire.

« En despote qu'il était, le maure infi-

dèle entendait n'être pas trompé par son épouse. Celle-ci, au contraire, avait écouté avec la dernière complaisance les beaux discours d'un jouvenceau, qui la venait voir pendant que le mari était aux pieds d'une autre.

« La veuve jalouse à l'endroit de la femme légitime comptait la perdre pour prendre sa place et posséder toute seule le cœur du beau Maure.

« Ayant découvert l'intrigue de la jeune femme, elle s'empressa de la révéler au mari qui, par amour-propre, se refusa d'abord à croire à son infortune conjugale. Mais il dut finalement se rendre à l'évidence, des preuves convaincantes de la culpabilité de son épouse ayant été données par la veuve. Il fit épier avec soin le couple amoureux, et, apprenant un jour que le jeune homme était auprès de sa femme, il

se précipita pour les surprendre. Mais ce fut lui qui fut surpris. Sa femme était seule, toute seule ! Il eut beau fouiller tout le logis, pas plus d'amant que dans les plis de son turban !

« Il alla conter sa mésaventure à la veuve. Celle-ci, plus avisée lui dit :

— « As-tu regardé dans le grand coffre doré ? va vite et regarde.

« Le mari retourna sans désemparer au logis qu'il avait fait garder à vue pendant son absence. Il alla droit au coffre et en souleva le couvercle. L'amant y était blotti au milieu des robes. Il le referma et mit la clef dans sa poche. Puis il enferma sa femme dans un cabinet voisin et s'en fut porter plainte au bey, non cependant sans avoir raconté sommairement la chose à la veuve, sa maîtresse, laquelle ne se sentit pas de joie.

« La femme sut mettre le temps à profit. Une petite fenêtre donnant du cabinet où elle était, dans la chambre où son amant était coffré, c'est le cas de le dire, lui permit de se servir d'une double clef, d'ouvrir la cache et de donner la liberté au cher oiseau de son cœur. Elle referma le coffre et rentra dans son cabinet.

« Elle y était à peine revenue lorsqu'elle entendit monter la veuve.

« La traîtresse voulait savourer son triomphe en jouissant de la terreur de sa rivale. Elle ouvrit la porte du cabinet et, avec une feinte compassion, elle lui demanda si le mari n'avait pas trouvé l'amant caché dans sa maison.

— Mais non, répondit la femme avec une quiétude qui déconcerta la veuve. Comment aurais-je pu le cacher, alors qu'il n'y a pas la moindre cachette dans ce logis ?

— Mais ce coffre ? dit la veuve.

— Un homme ne pourrait s'y tenir.

— Pourquoi pas ?

— Impossible !

— Comment, impossible ? Je m'y coucherais facilement en repliant les jambes.

— Essayez, dit la femme en tendant la double clef à sa rivale.

« Celle-ci, certaine du fait, le mari vu l'amoureux dans la boîte, n'hésita pas. Elle fit jouer le cadenas et souleva le couvercle. La femme la poussa vivement, la jeta dans le coffre et le referma. Puis elle retourna dans le cabinet.

« A ce moment, le mari revenait, accompagné d'officiers du bey, des janissaires et de portefaix. Voyant toutes choses dans l'état où il les avait laissées, il fit enlever le coffre par les portefaix. Puis escorté par

les gens de son altesse, il reprit le chemin du palais beylical.

« Il avait ouvert le cabinet et forcé sa femme à suivre le coffre.

« Le mari ayant exposé ses doléances, le bey lui donna l'ordre d'ouvrir le coffre ; mais le couvercle était à peine ouvert qu'il s'en échappa une femme affolée. Le mari reconnut sa maîtresse, la veuve.

« Le bey ne put s'empêcher de rire aux éclats en voyant cette femme se sauver, poursuivie par les huées du public, et le mari accusateur confondu, atterré, bouche bée devant le prétoire.

« Au lieu de prendre au tragique et de frapper le mari de quelque lourde peine effective, le bey lui dit : « Je te pardonne de t'être ainsi moqué de moi, et je t'en tiens quitte pour une forte amende. Pour cette

fois, ton aventure m'a amusé et tu en bénéficie ; mais ne recommence pas. »

« Le maure s'en fut tout déconfit, mais convaincu néanmoins de la culpabilité de sa femme, ayant vu, ce qui s'appelle vu, l'amant dans le coffre.

« L'amour est aveugle d'ou ses imprudences. A quelque temps de là, la femme et son amoureux se firent prendre de nouveau, et cette fois il n'y avait pas à nier.

« Les coupables furent traduits devant le bey. il y allait de mort ; l'un pouvait être étranglée, l'autre noyé.

« Mais le bey fut clément.

« — Tu as bénéficié de mon indulgence, dit-il, au mari plaignant, parce que ta première histoire m'avait beaucoup réjoui. Il est donc juste que les acteurs de l'aventure qui m'a tant fait rire en bénéficient à leur tour.

« L'amant en fut quitte pour 500 coups de bâton sur la plante des pieds et pour une forte amende, la femme fut déportée dans une île »

Voilà comment, en Orient, on punit l'adultère.

Quand aux négresses d'Algérie, elles sont femmes aussi, quoiqu'elles ne paraissent pas s'en douter le moins du monde. Si elles n'ont pas la beauté ; elles ont la bonté. Les croyez-vous à ce compte plus mal partagées que les autres femmes ?

On ne sait pas d'où viennent leurs nombreux enfants. La recherche de la paternité ne les préoccupe pas, mais elles ont la bosse de la maternité fort développée. Personne ne se soucie d'elles et de leurs rejetons ; à force de courage, de dévouement, de peines héroïquement supportées, elles suffisent à tout, et jamais une lamentation sur leur

dure destinée, ne s'échappe de leur bouche.

Un jour, près du marché de la Lyre, à Alger, nous passions à côté d'une jeune négresse accroupie devant une tas de galettes d'orge qu'elle vendait. La voyant chanceler, nous priâmes un Arabe de l'interroger, ce qu'il fit. Il n'y avait pas deux heures que la malheureuse était accouchée elle avait été forcée de venir au marché pour gagner quelques sous dont elle avait besoin. Nous fîmes part de son infortune aux personnes qui l'entouraient et, en un clin d'œil, toutes les galettes furent enlevées Avec l'aide d'un Arabe, la négresse se releva et retourna à son gourbi sans proférer une plainte.

Ce que la juive est aux femmes arabes, la Française l'est aux Européennes d'Afrique. L'Allemande ne rachète pas son type physique imparfait par une conduite exem-

plaire. L'Espagne exporte en Algérie ses plus mauvaises oranges et ses plus acariatres sénoritas. Les Mahonaises et surtout les Maltaises, d'une beauté sévère et remarquable, ont un esprit fort borné qui les livre entièrement au fanatisme religieux, à l'étroitesse des sentiments.

L'accouchement chez les femmes arabes donne lieu à de singulières pratiques lorsqu'il est laborieux. D'ordinaire la mouquère accouche assez facilement, acroupie ou étendue sur une natte. Souvent aussi elle s'assied sur deux pierres plates et, pendant les douleurs, se soulève à moitié à l'aide d'une corde attachée au piquet central de la tente. Deux matrones l'assistent ; l'une d'elle reçoit l'enfant dans ses mains ou sur un tamis. Le mari se retire d'habitude ainsi que les enfants au commencement des douleurs. Toutefois, si l'accouchement est labo-

rieux, il vient soutenir sa femme sous les bras et l'aide à se soulever à chaque douleur Pendant qu'il la tient, il imprime au corps des secousses répétées à la façon d'un meunier qui secoue un sac de farine pour la tasser. La douleur terminée, il laisse doucement retomber la femme sur le sol.

Le moment terrible pour la femme Arabe c'est l'instant ou le fœtus est expulsé. Elles sont alors la proie des matrones et il n'est pas d'imaginations bizarres et cruelles que n'ont ces mégères. « Les unes dit le docteur Bertherand, ne voient dans le produit de la conception qu'une masse inerte qui tende toujours à quitter la cavité interne. Suspendant le femme par les bras à un des bâtons de la tente elles lui étreignent la taille avec des haïcks, de manière à forcer le fœtus quelque soit sa position à s'engager dans le détroit inférieur. D'autres massent

fortement le ventre en haut, en bas pour solliciter la contraction et la prompte sortie de l'enfant. Ici on place une planche sur la région ombilicale de la malheureuse, et les femmes montent dessus afin d'exercer une pression pour déterminer l'expulsion. Là, ce sont des petits moulins portatifs pour moudre l'orge, sorte de deux grosses rondelles de grés que l'on place dans le même but sur le ventre de la femme. La présentation est-elle mauvaise ? La mère est soulevée par les pieds, ou bien roulée à terre dans tous les sens. »

En Kabylie, les matrones ont une pratique qui leur est spéciale pour accélérer le travail, elles pressent de la tête, le ventre de la patiente et lui serrent fortement la taille avec les mains.

Dans le Sud et à Biskra, les matrones brulent sous le nez des femmes en couches

des poils pris à la région occipitale du lion. L'odeur de cette substance est tellement infecte que les nausées viennent aussitôt, avec une violence qui favorise la sortie de l'enfant. Si ces pratiques ne réussissent pas, on jette du fumier de vache sur des charbons ardents et on expose les parties génitales au dessus des vapeurs qui s'en dégagent.

Les Ouled-Naïls. — Il est en Algérie une population aux coutumes bizarres, qu'on ne trouve pas ailleurs, nous voulons parler de Ouled-Naïls.

Lorsque le chef de famille, ce que l'on aurait appelé un patriarche aux temps bibliques, se trouve dans le besoin, il envoie ses filles dans la ville voisine, en leur disant : — Allez et gagnez beaucoup de douros.

Elles savent bien qu'à leur retour, plus

elles en auront gagné, plus vite elles trouveront à se marier, non pas à cause de l'argent qui revient en partie au père, mais par le fait lui-même de leur débauche, et alors elles sont autant honorées, sinon plus, que celles de leurs compagnes qui n'ont pas le même sort.

La fille cadette est ordinairement initiée aux secrets du métier, ou quelquefois, c'est la mère qui remplit le rôle de procureuse.

Chose remarquable, ces filles sont très rarement mères lorsqu'elles exercent leur métier de fille publiques ; mais l'œuvre de chair conjugale porte ordinairement des fruits !

Les Ouled-Nails n'ont ni le type juif, ni le type mauresque. Elles sont généralement jolies et surtout bien faites.

La femme Tunisienne. — La Tunisienne que l'on appelle quelquefois bedouine, rap-

pelle le type de la femme arabe d'Alger. Elle va ordinairement la chemise décolletée; les manches de celle-ci sont très amples et laissent les bras à nus. Très vaniteuse, elle affectionne les bijoux particulièrement; les broderies et arabesques qui décorent ses vêtements sont très riches.

Dans le mariage, ce sont les parents qui font l'union et non les jeunes gens qui ne se connaissent point jusqu'au jour de la cérémonie. Suivant la coutume ils sont obligés d'accepter cette inquisition morale.

Deux nuits avant l'hymenée, le fiancé consacre son temps à danser et à rire ; c'est l'enterrement de la vie de garcon, De son coté, la fiancée est confiée à la garde de celle qui a fait faire le mariage et qui lui teint les cheveux. La nuit suivante, elle prend un bain avec ses amies où, toutes nues, elles peuvent se communiquer leur impressions

sur la plastique, et les unes plutôt jalouses, jeter leurs imprécations à Allah de n'avoir pas des formes aussi bien modelées que celles-là.

Le plus ordinairement le mariage a lieu avant l'époque des menstrues de la jeune fille. Si la mariée à de neuf à dix ans, elle est déflorée par une matrone, si elle a treize ans l'opération est faite par le mari.

Voici comment procède la matrone ; les deux mères étant présentes, elle introduit dans le vagin le doigt indicateur de la main droite, recouvert d'un mouchoir. La jeune fille crie beaucoup. Le doigt est ensuite retiré et le mouchoir taché de sang est déployé et montré aux parents réunis dans une pièce voisine. Quand le mari déflore lui-même sa femme, il opère avec le doigt. Bien entendu on prend des précautions pour que la jeune fille paraisse toujours vierge.

Pl. VI.



Femmes d'Egypte. — L'Egyptienne a la figure longue, les yeux énormes et très garnis de cils et de sourcils, le front légèrement fuyant. Les lèvres sont plus minces que chez l'Algérienne, la taille longue, les épaules larges.

La femme fellah est la paysanne égyptienne, elle a le teint quelque peu bronzé, l'œil noir plein d'expression, le front bas. Le visage est a découvert.

En Egypte, les Koptes ou chrétiens indigènes se marient devant le *Sauton*, celui-ci est un saint homme qui, moyennant quelque argent, remplit les fonctions de prêtre, assiste les conjoints devant le cadi. Mais, en fait, le mariage n'est pas un acte constaté par la loi, quand la femme et les parents sont d'accord, quand la somme que doit payer le mari est stipulée, on procède à la célébration devant des témoins et tout est

terminé. On conçoit que dans une telle union sans garantie ultérieure, la femme n'est plus qu'une esclave achetée, lorsqu'on n'en veut plus, on la renvoie.

Chez les mahométans d'Egypte, le mariage se fait selon le rite musulman ; la défloration est opérée par le mari en présence des deux mères, et devant la femme qui a l'habitude de nettoyer les cheveux de la fille aux bains.

Quelquefois, le jeune homme prétend que la fille qu'il a épousée est *femme*, et il refuse de se livrer à l'acte sexuel. Les mères essayent de le persuader qu'il se trompe, mais il s'entête.

Alors, la femme qui a peigné les cheveux, intervient, et, si elle sait que la jeune fille n'est plus vierge, elle use du stratagème suivant : elle prend un mouchoir, en enveloppe son index, mais comme elle a les

ongles très longs et très pointus, elle traverse le mouchoir. Arrivée dans le vagin, elle a soin d'écorcher fortement les chairs, afin de donner lieu à une hémorrhagie. Le mouchoir est retiré tout sanglant et montré au jeune homme. On lui dit alors qu'il ne s'y connait pas ; s'il persiste dans son refus, les femmes l'injurient, et les parents qui sont dans la pièce voisine font : hou ! hou ! On fait voir le mouchoir à tous les assistants, et d'ordinaire, le jeune homme demeure convaincu qu'il a épousé une vierge.

A Constantinople, le mari déflore sa femme lui-même par le coït, mais comme il serait impur de mélanger la semence avec le sang qui provient de la rupture de l'hymen, deux matrones se tiennent à côté du mari pendant l'opération, et dès qu'elles

comprennent qu'il va finir, elles le forcent de se retirer et d'éjaculer dehors.

Soudan égyptien. — Les Nubiennes rappellent beaucoup comme structure l'ancien type assyrien; elles sont grandes et bien conformées, la figure est osseuse, les joues creuses, les cheveux sont crépus et frisés, mais non pas courts comme ceux de la négresse océanienne.

Chez les Nubiens, la virginité est en grand honneur, et l'ancienne coutume de l'infibulation y est pratiquée, malgré les efforts du Gouvernement. Les fillettes sont soumises à une matrone qui leur coud les grandes lèvres de la vulve, après avoir coupé les petites lèvres, en laissant un léger orifice pour permettre l'écoulement des menstrues et de l'urine.

Ce rapprochement de parties mises à vif amène forcément une cicatrisation par adhé-

rence. Quelque temps avant le mariage, il faut détruire par incision cette adhérence contraire à la nature et qui met obstacle aux rapprochements sexuels. Les jeunes veuves qui conservent l'espoir de se remarier, n'hésitent pas à se soumettre une seconde fois aux tortures de cette lacération.

Quand la jeune nubienne prend un époux, elle s'adresse préalablement à la matrone qui, comme nous venons de le dire, par une incision, produit une plaie par laquelle, s'accomplira la copulation. Pour empêcher cette plaie de se fermer, elle introduit un cylindre en bois qui reste en place quarante jours durant, jusqu'à ce que la plaie se cicatrise.

Pour l'accouchement, les brides de la cicatrisation, mettant obstacle à la dilatation des lèvres, on est obligé de pratiquer

avec un rasoir de nombreuses incisions à la vulve, jusqu'à ce que la sortie de la tête du fœtus soit opérée.

Chose bizarre, ce sont les femmes qui semblent encore plus attachées à ces usages que les hommes.

La danse du ventre. — La véritable danse du ventre n'est pas celle que l'on voit en France dans les foires ou aux expositions. En Egypte, son lieu d'origine, cette danse s'exécute comme suit :

Pendant qu'un musicien arabe joue une ouverture sur une sorte de chalumeau, une femme arrive au milieu du cercle formé par les Arabes, elle commence diverses figures, puis, s'approchant du spectateur que son regard déjà plein de langueur a choisi, elle vient frôler son ventre contre le sien, tend sa gorge, laisse tomber sa tête en arrière et éprouve une jouis-

sance qui, au bout de quelques minutes, se transforme en un véritable spasme. La femme s'évanouit ; on l'emmène à l'écart pour lui donner des remèdes dont on use en cette circonstance. Et le musicien termine son air sans plus s'occuper de ce qui vient d'arriver.

Telle est la vraie scène mimée que nous avons vu en Egypte à Kartoum. Il nous semble voir encore ces femmes parées de véritables costumes scéniques brodés de sequins d'or. Leur ventre est nu le plus souvent, ou voilé d'une légère gaze, mais faite autant que possible, afin que la vue du spectateur n'en souffre pas. Et tous ces mouvements s'impriment, se moirent sur cette gaze fine et légère. C'est alors qu'il faut voir tous ces Arabes enfiévrés, prêts à se jeter comme un troupeau de bêtes fauves, sur cette femme blémissante,

à mesure que la jouissance s'accroit. Et le personnage choisi pour cette opération, voit se diriger sur lui les regards envieux de tous ses collègues; ces yeux pleins de flammes, presque de haine, semblent s'être concertés pour prononcer un arrêt, comme si, lui aussi, devait servir d'assouvissement à leur férocité charnelle; ces visages bronzés deviennent rougeoyants comme sous l'impulsion d'une force intérieure ou d'une obligation forcée; ces mains paraissent presque prêtes à se lever menaçantes pour saisir un peu de cette femme, tandis que leur dernier regard se perd avec la disparition de la danseuse évanouie que l'on emmène là-bas.

Le spectacle se continue ensuite par d'autres danses aussi étranges que celle dont nous venons de parler et que l'on ap-

pelle danse des poignards, danse du foulard, etc.

Maroc. — L'idéal de la jeune Mauresque est le mariage, triste idéal ! Dès l'enfance, elle a devant les yeux les jalousies et les rivalités des femmes et des concubines de son père, les pratiques déloyales et criminelles employées pour gagner la faveur du maître et se délivrer d'une conception.

Une réclusion rigoureuse est sa loi. Le harem et les terrasses de la maison lui servent de promenade ; c'est le mari ou un esclave qui achète les provisions et encore ce dernier ne peut-il entrer dans le logis, il fait passer tout objet par un tour pratiqué dans l'épaisseur du mur.

On ne peut se faire une idée de ce qui se passe au-dedans de ces sépulcres blanchis. Les choses qu'on en raconte déconcertent l'imagination.

Cette réclusion farouche n'est pas un garant de la fidélité des mauresque. Les toits plats des maisons contiguës favorisent parfois des rapports suspects, et les rares excursions aux cimetières nouent encore des intrigues amoureuses.

Dès qu'on s'aperçoit qu'une fille prend plaisir à se regarder dans une glace, sa vie devient celle d'un oiseau captif ; dès lors, elle ne peut plus sortir sans être enveloppée d'un voile épais ; il lui est formellement interdit d'adresser la parole, de faire un signe à un passant.

A douze ans, on commence à l'engraisser en vue d'un mariage, à cet effet ou la gave de boulettes de farine et de miel, frites dans l'huile. Dès qu'elle est à point, son père conclut des conditions d'union avec un jeune homme qu'elle ne connaît même pas.

La jeune fille attend ce moment tant désiré avec impatience, mais toujours suivi d'une rude déception ! Les préliminaires terminés, la fiancée est conduite en palanquin à son fiancé qui la reçoit à la porte de son logis. Si la confiance anticipée de l'époux a été trompée, il peut renvoyer la femme à ses parents, dès lendemain ; cette grave détermination est rarement prise, par crainte d'offense envers une famille.

L'étiquette astreint l'isolement absolu de la jeune femme pendant un an. — Esclave le jour, reine la nuit, — dit un proverbe arabe ; mais son bonheur s'effondre, si une nouvelle rivale, épouse ou esclave, lui enlève le rang de favorite ; alors elle met en œuvre tous les expédients pour reconquérir les bonnes grâces de son seigneur et maître.

III

AFRIQUE ORIENTALE

Abyssinie. Madagascar

La tendance au dérèglement est générale en Abyssinie. Dans plusieurs provinces, ce qu'on appelle la vertu d'une femme, n'est pas à l'épreuve d'une chemise offerte ! Les mots réserve et pudeur sont vides de sens !

L'Eglise ne permet pas aux Abyssins la pluralité des femmes, mais elle tolère le divorce et de la façon dont ils en usent, on peut hardiment les déclarer plus dissolus que les peuples chez lesquels la polygamie est comptée parmi les institutions.

Le mariage a deux formes en Abyssinie; le mariage religieux et le mariage civil.

Le mariage civil est célébré simplement en présence de parents et d'amis, les époux se jurent fidélité réciproque et c'est tout.

Ce mariage admet le divorce et n'est en quelque sorte qu'une union préparatoire par laquelle on prélude au mariage religieux.

L'expérience faite, au bout de quelque temps, si l'épreuve n'a pas trompé les espérances des deux époux, s'ils se trouvent encore au gré l'un de l'autre, s'ils reconnaissent enfin que le mariage, comme ils disent était écrit dans le ciel, l'Eglise est appelée à les bénir ; les deux époux vont renouveler devant l'autel le serment d'une foi nouvelle ; le mariage devient alors indissoluble.

Mais les Abyssins ne se hasardent pas

volontiers à une démarche irrévocable ! Aussi le mariage religieux est-il assez rare ; la perpétuité fait peur à l'inconstance habituelle des sujets du Négus, il leur semble si doux de pouvoir changer au gré de leurs caprices !

La femme à Madagascar. — La femme de la Grande Ile est plutôt petite, d'une figure généralement agréable, elle est bien faite, son teint, sans être complètement noir, est assez foncé. La polygamie existe chez toutes les tribus. Aucune cérémonie ne précède le mariage. Quand un jeune homme a remarqué une jeune fille, il la demande aux parents et s'il est agréé, on se fait des présents de part et d'autre, et c'est tout.

L'homme est libre de divorcer quand il lui plaît et sans motifs. La femme renvoyée a le droit de se remarier quand il lui plaît,

mais si elle abandonne le foyer conjugal sans autorisation, elle ne peut plus convoler. Pour prouver qu'elle est partie du consentement de son mari, il faut qu'elle apporte la natte sur laquelle elle a dormi la première nuit de ses noces ; natte qui constitue en quelque sorte l'acte de mariage, et sur laquelle doivent se voir les traces sanglantes de la défloration.

Munie de cette pièce, la femme peut s'unir à un nouvel époux, le quitter, en prendre un autre, mais pour tous ces mariages successifs, la coutume veut qu'elle demande le consentement de son premier mari, dont les droits ne se perdent jamais ; et si dans cette série d'époux, il s'en trouve qui ne plaisent pas à son premier mari, elle doit s'abstenir ; si son premier mari veut la reprendre, elle doit répondre à son appel.

Si le mari refuse la natte à sa femme qui le quitte, il conserve ses droits d'époux et il les fera valoir comme père. Si la femme devient mère, afin de proclamer sa paternité, il apporte dans la case où elle habite, du bois pour entretenir le feu pendant quelle est souffrante.

L'enfant qui vient de naître est ainsi reconnu par lui, et il le revendiquera, sa femme serait-elle partie depuis de longues années.

Centre Africain. — Les femmes du Darfour tiennent de la race Bedouine, elles sont peu intéressantes au point de vue esthétique ; mais ce qui est remarquable ce sont les coutumes de ces peuplades en ce qui concerne l'accouchement, qui du reste sont communes à plusieurs tribus des rives du Haut-Nil.

La femme en mal d'enfant marche le

plus longtemps possible, puis elle se place dans la situation suivante : Deux pieux sont fixés en terre vis-à-vis de l'entrée de sa hutte, elle s'assied sur une chaudière renversée, les pieds fortement appuyés sur les pieux, et se cramponne aux poteaux de la porte d'entrée, tandis que l'opérateur étendu derrière, à une certaine distance, arc boutant ses pieds sur le dos de la patiente, excerce une traction intermitante sur une bande d'étoffe qui s'enroule autour de l'abdomen de la femme, jusqu'à ce que l'enfant se décide a sortir !

On trouve aussi dans ces régions, notamment à Hioru une autre coutume singulière. La femme en couche s'étend sur une planche légèrement surelevée ; dans un cruchon en gré auquel est adapté une sorte de tube aspirateur, est une liqueur fermentée, sorte de bière faite avec du

millet que la femme sirote peu à peu, de façon à amener au moment de l'accouchement, un véritable état d'hilarité et d'ivresse.

Les Hottentotes accouchent a terre sur une natte qui est enterrée aussitôt après la délivrance.

Les femmes de cette race se font remarquer par un développement exagéré des petites lèvres qui forment tablier, tandis que les grandes lèvres et le mont de Vénus subissent une repression sensible. Quand la femme s'assied, les deux lobes du tablier deviennent traînantes, la vulve s'entrouve, offrant ainsi un coup d'œil repoussant. Cette hypertrophie des lèvres se remarque chez la petite fille, ce qui prouve que les rapports sexuels ne sauraient y être pour quelque chose.

Zanzibar. — Les femmes sont tenues enfermées comme en Egypte, les lois du

Koran y sont rigoureusement observées surtout par les riches. La femme du peuple est relativement libre et se livre facilement à la prostitution, elle est du reste fort dissolue.

Dans les tribus Szuaehli, l'accouplement est bizarement pratiqué. Les hommes se placent sous les femmes ; celles-ci meuvent leurs corps comme si elles voulaient moudre du grain. Ce mouvement qui, parait-il, accroit singulièrement la volupté est enseigné aux jeunes filles par de vieilles femmes de la tribu, et il faut croire que cet apprentissage est difficile, car il dure 40 jours.

IV

AFRIQUE OCCIDENTALE

Sénégal. — Soudan. — Guinée. — Gabon. — Congo.

Le Sénégal est peuplé de différentes races qui présentent certaines particularités sur le sujet qui nous occupe et qui demandent une étude spéciale pour chacune d'elles. *La femme Malinké*, la *Bambara*. Ces deux races au point de vue myologique offrent peu de différence. Les spécimens de ces deux peuples sont fortement musclés, robustes, mais d'une intelligence médiocre.

Chez la jeune femme, les seins sont assez fermes et proéminents, mais quand elle a

été mère, — ce qui arrive de bonne heure, — ceux-ci s'amolissent et deviennent pendants. Les jambes sont plutôt minces et courtes comparativement aux bras qui sont longs et très musclés.

La mère porte son enfant sur la région des reins, il est attaché par un lambeau de tissus qui se trouve lié au-dessous des seins de la mère, tandis qu'un autre lambeau de pagne lui cache le bas-ventre ; retombant à mi partie des cuisses.

Pour allaiter ses enfants la mère ne dénoue pas l'étoffe qui le retient suspendu sur son dos. Elle fait glisser sa progéniture sur la hanche et lui tend le sein qui a subi une opération spéciale sitôt l'accouchement accompli. Ces seins s'allongent et s'étirent comme si l'on pressait une mamelle de chèvre ; ils ont l'élasticité d'une balle de caoutchouc. L'opération qu'on leur fait

Pl. VII.



subir est très pénible pour la nouvelle accouchée et même très dangereuse ; elle consiste en une incision oblique des muscles sous-cutanés ; or il suffit que l'opérateur effleure de son instrument quelque autre partie plus délicate, ou sectionne quelque vaisseaux, pour amener une hémorrhagie redoutable.

La femme Kassonké. — Elle se fait remarquer par quelques légers tatouages aux lèvres et aux gencives, sa chevelure est haute et d'un toucher âpre et laineux. Les lèvres sont moins lippues que celles des autres races ; elle a les yeux noirs, le nez droit et les narines petites. Le soir, les Kassonkés, hommes et femmes, roulés à terre dans des pagnes ou des fragments de pagnes, sont unis les uns aux autres.

La femme Kassonke à un faible prononcé pour le blanc ; Loti nous en donne une fort

belle description dans le *Roman d'un spahi*. Fatou-Gaye est une petite captive : « n'ayant pas encore tout à fait l'âge nubile auquel les négresses de Saint-Louis jugent convenable de se vêtir ; elle allait généralement toute nue, avec un chapelet de grigris au cou et quelques grains de verroteries autour des reins. La tête était rasée avec le plus grand soin, sauf cinq toutes petites mèches cordées et gommées, cinq petites queues raides plantées à intervalles réguliers depuis le front jusqu'au bas de la nuque. Chacune de ses mèches se terminent par une perle de corail.....

« Sous cette coiffure saugrenue on eut été frappé de la régularité des traits de Fatou Gaye. Le type Kassonké dans toute sa pureté ; une fine petite figure grecque avec une peau lisse et noire comme l'onyx poli, des dents d'une blancheur éclatante, une

extrême mobilité dans les yeux, deux larges prunelles de jais sans cesse en mouvement, roulant de droite à gauche, sur un front d'une blancheur bleuâtre, entre deux paupières noires ».

Les Sarrakholais. — Les gens de cette race ont les lèvres minces, les yeux sont grands, sous des paupières fendues en amande.

« Si l'on examine la jeune fille, dit le colonel Frey, on est encore frappé davantage de la ressemblance de ses traits avec ceux qui caractérisent la race blanche. Son nez est petit, souvent aquilin, aux narines très mobiles ; les yeux sont surmontés de très longs cils, avec une expression de gazelle effarée ; la bouche correcte, parfois gracieuse, laisse voir des dents petites, bien rangées et du plus pur émail ; sa gorge, son buste sont admirables de formes ; ses

membres bien proportionnés, un peu grêles peut-être ; ses attaches fines ; avec sa peau bronzée, rougeâtre plutôt que noire, la jeune Sarrakholaise est un petit être qui ne manque ni de charmes, ni de séduction. Toutefois, à la suite de croisements multiples avec les races noires, chez un grand nombre de Sarrakholais, les traits sont dégradés, ont dégénérés et ont emprunté à ces races leurs formes épaisses et grossières ».

Les Yolofs. — Au point de vue physique, la femme a le genou légèrement empaté par suite de la dégénérescence de forme grassouillette de la cuisse aux genoux. Contrairement aux coutumes des autres peuplades, les Yolofs ne se tatouent pas.

La jeune fille a la tête petite, le nez épaté, les lèvres grosses. Comme vêtements, les femmes portent le boubou blanc ou de

Pl. VIII.



couleur ; l'étoffe de pure laine est choisie ordinairement à raies pour la saison d'été, et avec des enjolivures pour l'hiver. Par ce que nous appelons un temps de canicule, elles portent le boubou de gaze. Ce qui n'a rien d'étonnant et de recherché pour les matrones ne laisse pas d'être attrayant chez les jeunes filles ; leurs formes se font saillantes et se dessinent en traits plus réguliers que sous un maillot collant ; c'est alors qu'on peut apprécier la vérité des jugements flatteurs qui peuvent être faits sur la plastique de la race Yolof.

Les Sérères sont un peuple bien peu intéressant au point de vue des mœurs ; adonnés à l'ivrognerie, il n'est pas rare d'entendre chaque jour parler de rixes. Le mari, comme chez les Malinkés, achète son épouse, dont il est ensuite très jaloux, et n'hésitera pas à la tuer s'il la prend en

flagrant délit d'adultère. Il l'a acnetée, c'est son bien ; il en dispose et s'en débarrasse comme il veut ?

Voici comment M. Vigné d'Octon dépeint la physique Sérère :

« Grands et maigres, les Sérères-Diobas ont les mollets grêles, le buste court, les pieds larges, de gros orteils légèrement déviés en dedans. Leurs traits sont grossiers, le front étroit, le nez épaté, les cheveux plantés en brosse. La femme, comme toutes les négresses, vieillit rapidement, et sa taille se courbe d'une façon précoce sous le poids des écrasants travaux qui lui sont infligés. »

Les Toucouleurs produisent des croisements qui se sont effectués entre les familles Torados et les Yolof ou les Mandingues. Le caractère antropologique de ce

peuple est d'une différence peu sensible avec celle du peuple Yolop.

Les Peulhs constituent une race nombreuse. Leurs traits sont durs et accentués; la teinte du corps tient du rougeâtre. Les cheveux de la femme sont frisés en tirebouchons et tels retombent sur ses épaules. Comme caractère, celles-ci sont généralement très passionnées.

Le fétichisme au Sénégal. — Nous citerons ici un passage sur le fétichisme, dû à la plume de M. Vigné d'Octon. On y trouve quelques détails significatifs sur les mœurs des peuples vivant au Sénégal en dehors du mahométanisme.

Il s'agit d'une jeune fille que ses parents veulent vouer au culte pour s'attirer des bénédictions.

« A quelque temps de là, une nuit pendant qu'elle dormait sur sa natte, non loin

du tara de sa mère, elle se sentit doucement emportée par des bras qu'elle reconnut pour les bras d'une femme. Le sommeil de l'enfance est profond. Elle ne se réveilla qu'aux sons des tambourins, dans le temple des fétiches en la profondeur du bois sacré. Alors elle se rappela que — de tout temps — Yémoh, malgré les protestations de sa femme, l'avait vouée au culte des fétiches, sur le conseil des prêtres, qui lui promettaient de plus copieuses récoltes d'arachides et de kola.

« Elle pleura, mais la vieille damnée, aux dents branlantes et aux mamelles flasques, chargée de l'initier, la consola avec des mots très doux. Elle fit luire à ses yeux les privilèges réservés par les dieux à leurs prêtresses.

« — Tu vêtiras le pagne blanc; tu te coifferas de l'*adounka* et tu oindras ton

corps d'huile de palme. Aux fêtes du serpent, tu marcheras en tête du cortège avec les féticheurs. Quand viendra le jour d'Elegban, les phallophores inclineront devant toi les signes du Dieu. Tu apprendras dans le temple d'Ifa à te servir des amandes de palme pour la divination ; au lendemain de leurs couches, les mères te donneront deux poules noires, une brebis, des gâteaux de maïs pour les pratiques purificatrices.

« Les *A-gans*, les femmes stériles imploreront de toi la fécondité de leurs flancs et ne s'en iront qu'après t'avoir laissé un coq, des calebasses et une chèvre qui n'aura jamais chevrotté... Tu conduiras pleureuse dans les funérailles, tu parcourras les rues, à la nouvelle lune, sans autre voile que ta ceinture de cauris, et ceux dont le regard rencontera ta nudité tomberont foudroyés. Enfin tu aideras les prêtres des

temples à fabriquer des fétiches qui doivent être vendus aux fidèles ; des dents de requin encadrées dans des tigelles de bambou qui donnent du courage aux plus lâches, la poudre d'*élinkin* dont une pincée jetée sur les traces d'un ennemi le rend fou, les colliers composés d'osselets de cabri qui préservent des balles, ceux en écaille de poissons qui protègent contre les maléfices des Européens, des plumes *d'aranam* dont le simple contact guérit la cécité, le foie des caïmans qui, pilé avec des kolas, réveille les désirs des vieillards, et des ergots de coqs qui — tous les mois à la lune nouvelle — ensanglantent les femmes en leur assurant de nouvelles maternités. »

Quand les jeunes gens rencontrent des jeunes filles vouées au culte, ils se jettent à terre, tels les catholiques pratiquants sur le passage du saint sacrement. Or, cela

Pl. IX.



7

n'est pas précisément par vénération, mais plutôt par hystérie, car il n'est pas rare de voir la prêtresse se donner au premier venu.

En résumé. — La négresse des côtes sénégaliennes est voluptueuse et tendre pour le blanc, avec lui elle suit ses instincts de tendresses caressantes et d'esclave soumise qui, par instant, fait luire, ses yeux comme ceux d'une louve ; ses étreintes sont souvent dangereuses, elles sont énervantes et deviennent souvent mortelles.

On trouve au Sénégal des *professionnelles beautés*, prêtes à offrir toute sorte d'hospitalité contre espèces sonnantes, se prêtant de suite au flirt le plus hardi au beau milieu de la plage sablonneuse où on les voit à demi couchées sur la grève brûlante, simplement abritées sous un parasol, à peine vêtues d'une étoffe transparente

dont les bâillements indiscrets laissent entrevoir des splendeurs de formes qu'on est souvent loin de soupçonner. Mais qu'on se méfie : c'est en Afrique que l'amour distille ses plus subtils venins !

Dans le travail de l'enfantement la négresse du Sénégal prend une position accroupie, s'appuyant contre le mur de sa case et les mains posées sur le sol ; ou bien elle reste agenouillée sur une natte, la tête reposant sur les bras, si le travail est laborieux elle se met sur le dos, une aide s'assied sur son ventre.

Tous les nègres des côtes sénégaliennes et de Guinées ont une danse érotique qu'ils désignent sous le nom caractéristique de *Anamalis fobil* ; voici comment Loti nous décrit cette danse :

« *Anamalis fobil*, hurlaient les Griots, en frappant sur leur tam-tam, l'air enflammé,

les muscles tendus, le torse ruisselant de sueur. Et tout le monde répétait en frappant des mains avec frénésie : *Anamalis fobil ! Anamalis fobil* ! (la traduction en brûlerait ces pages). *Anamalis fobil* ! les premiers mots, la dominante et le refrain d'un chant endiablé, ivre d'ardeur et de licence, le chant de bamboulas du printemps ! *Anamalis fobil* ! hurlement de désirs effrénés, de sève noire surchauffée au soleil et d'hystérie terrible, alleluia d'amour nègre, hymne de séduction ! »

Au Dahomey. — Les Dahoméens sont vis-à-vis des femmes, les fidèles observateurs de ce passage du Talmud : « L'homme peut faire de sa femme tout ce qu'il lui plaira, comme avec un morceau de chair venant du boucher et qu'on peut manger ensuite cru ou roti. » Ils peuvent vendre leurs épouses, celles-ci n'étant que leurs ser-

vantes et leur présentant à genoux les mets qu'elles ont préparés.

Au point de vue physique les Dahoméennes ne sont pas désagréables quant à l'aspect ; leur peau est très délicate, au teint d'un noir terreux qui tient de celui de Bambaras ; elles ont les mains petites et les yeux noirs très beaux.

On connait l'organisation du corps de femmes guerrières dont s'entourait le roi, avant la conquête française.

Le D[r] Repin a dit que les amazones formaient plusieurs corps distincts ; le premier avait pour costume une chemise bleue et un caleçon blanc à rayures bleues descendant au-dessous du genou. Les armes étaient un fusil et un sabre court presque droit. Le deuxième formé de chasseresses d'éléphants, qui portaient comme coiffure un cercle de fer avec deux cornes d'anti-

Pl. X.



lopes. Le troisième avait pour arme un court et large tromblon. Enfin venait l'arrière garde, c'était un léger et charmant bataillon de jeunes filles armées seulement d'arc et de flèches avec l'uniforme blanc et le bonnet de même couleur ; on les choisissait parmi les jeunes filles vierges des meilleures familles du royaume et elles payaient de leur vie, l'oubli du vœu de chasteté qu'elles faisaient en entrant dans la garde du roi.

Gabon. Congo. — Dans ces contrées, l'amour est fort peu entouré de mystères, il n'est point assaisonné de simagrées hypocrites comme dans les centres dits civilisés.

Les nègres enfants de la nature se prennent et s'accouplent un peu au gré de leurs fantaisies, pour obéir à la grande loi de la reproduction qui régit le monde. Du reste, le costume ou du moins le manque de cos-

tume, simplifie singulièrement les préliminaires, et c'est par les yeux et les caresses que se font les déclarations. Si les mystères et les pourparlers entre amoureux ont leurs charmes en Europe, les ruses et les petites roueries de coquetterie se rencontrent aussi quelquefois chez les négresses du Congo, ce qui donne plus de prix aux faveurs qu'on peut obtenir.

On a souvent dit que la femme noire ne s'occupait que peu du physique de l'homme ou plutôt qu'elle ne s'y connaissait pas, c'est une grave erreur, et lorsque le blanc est un bel homme, joli garçon, elles l'apprécient au contraire beaucoup; elles sont toujours très fières de l'attention d'un blanc. Mais malgré tout elles reviennent toujours au noir qui a pour elles des *avantages* incontestables. Elles ne vont pas chercher midi à quatorze heures, elles veu-

lent chaussure à leur pied. En somme pour une négresse, le noir est toujours le morceau de résistance.

Le nègre, en fait d'amour, obéit simplement à des ardeurs de climat et de tempérament absolument légitimes. Sa compagne est dans le même cas, elle est voluptueuse et lascive.

La femme du Gabon est admirablement bien faite, ses formes sont superbes quand elle est jeune, et elle le sait bien, aussi se couvre-t-elle le moins possible lorsqu'elle est encore fille ; mariée elle n'a plus le même intérêt à laisser voir ses charmes.

Une jeune Gabonaise qui se montrait à peu près nue répondait à quelqu'un qui lui manifestait son étonnement. — J'ai bien le temps de cacher ce que j'ai de beau lorsque je serai mariée !

Les Gabonais se soucient fort peu de la

virginité des filles; c'est ce que prouve la fête des Calebasses.

Les Calebasses sont des jeunes filles arrivées à l'âge de la puberté et qui, en fait de fiançailles, se débarrassent ce jour-là, en grande pompe et sans aucune façon de leur virginité.

Une semaine avant la solennité, on les enferme dans une case, où elles font une sorte de retraite et sont soumises à des préparations intimes. Le grand jour arrivé on les débarrasse du rouge dont elles sont enduites, elles sont hissées sur une sorte de pavois et promenées en grande pompe de village en village, escortées de leurs compagnes plus jeunes et plus âgées, qui la suivent en poussant des cris, en battant du tambour et jouant de la flûte. Toute la bande, brandissant des ombrelles, des parapluies écarlates, abreuvée à chaque sta-

Pl. XII.



tion, finit par être complètement ivre. Cela dure jusqu'à ce que l'héroïne de la fête ait trouvé un amateur blanc de ce fruit vert, qui veuille bien la prendre comme épouse pour une nuit. Le lendemain la famille se présente pour réclamer le cadeau obligé, qui ne dépasse guère trois à cinq francs en étoffe.

Au Congo, les mœurs sont à peu près les mêmes qu'au Gabon. La femme y est considérée comme une marchandise, souvent elle est donnée en nantissement pour une dette. On vient la réclamer lorsque la somme due peut être payée.

Le naturel vit souvent de la prostitution de sa femme ; ces dernières sont généralement bien faites et plutôt gracieuses. Beaucoup d'Européens contractent avec elles des mariages temporaires ; elles sont fort lascives. Un jour un négociant Français

avait entraîné dans la brousse une jeune négresse, il avait à peine terminé ses ébats avec la belle qu'il se vit entouré de quatre Congolaises qui voulurent bon gré mal gré recevoir ses caresses ; le malheureux fut tellement malmené, qu'épuisé, fourbu il put à grand'peine regagner le village.

Dans le haut Congo on est témoin souvent de la cruauté de certains chefs et surtout de leur imagination à inventer des supplices. En voici un exemple curieux :

Un nègre avait commis sur une petite fille un viol qui avait déterminé la mort de l'enfant ; le coupable, pour ce fait, avait été condamné à avoir la tête tranchée. Jusque là, rien de mieux ; mais le chef qui aimait à rire, voulut bien, après la condamnation, soumettre le criminel à un autre interrogatoire, attendu que celui-ci n'avait rien allégué pour sa défense.

— Mais enfin, lui dit-il, comment as-tu pu arriver à cet acte horrible ? — Ce à quoi l'autre ne put que répondre sous forme d'excuse qu'il avait cédé à une violence extrême d'imagination, qu'il était *très fort* que.., etc. — Ah ! tu es si fort que ça, interrompit le chef ! eh bien ! si tu remplis les conditions que je vais t'indiquer, tu peux encore sauver ta tête.

On apporta sur le lieu du supplice une peau d'antilope qu'on tendit fortement sur un cadre de bois. On plaça devant l'appareil ainsi établi, le patient auquel on promit la vie sauve, si, dans l'espace de temps qui séparait la couche du soleil, il parvenait à l'aide de l'instrument qui lui avait servi à commettre le crime, à perforer la peau en question.

Pendant qu'il tentait courageusement l'épreuve, et afin de lui donner un peu d'en-

train et de gaité, les femmes du chef, avaient été engagées à l'encourager par les danses les plus suggestives ; mais hélas ! ces dames eurent beau déployer dans la circonstance toute la grâce et la science dont elles étaient capables, ce fut peine perdue ; le pauvre diable, malgré sa bonne volonté, ne put remplir les conditions imposées et, devant toute une populace mise en joie par ce spectacle, eut la tête tranchée.

Dans tout le Congo, les pratiques les plus bizarres ont lieu lors de l'accouchement. Lorsque les couches sont laborieuses, la patiente est presque partout couchée sur le ventre, et une femme monte sur son dos qu'elle piétine avec force. Si ce procédé échoue, on la prend par les quatre membres et on pose sa tête sur les genoux d'une femme accroupie qui baillonne énergiquement la bouche et le nez. Pendant que la

malheureuse se débat pour respirer, elle fait de violents efforts qui semblent activer l'accouchement et passent comme le dernier mot de l'art.

V

EXTRÊME-ORIENT

Anamites. — Malais.



ES Annamites appartiennent à la variété de l'espèce humaine que les anthropologistes désignent sous le nom de race mongole. Ils sont de taille moyenne, nerveux, avec les membres inférieurs arqués quelquefois dans leur bonne constitution. Cette constitution est souvent fréquente chez la femme anamite, qui ne porte pas son enfant sur le dos à califourchon comme la Malinké, mais à cheval sur les hanches. La mère n'embrasse jamais son enfant ailleurs

que sur le nez, pour mieux respirer le parfum de l'enfance.

La femme annamite ou Congaï a le corps assez bien proportionné, les pieds petits et les attaches fines. Sa plastique se rapporte à la figure représentant une Cochinchinoise couchée dans une ancienne pagode à Saïgon. Chez la fille pubère, le sein n'acquiert son développement que vers le dix-huitième printemps. Le pubis, dès l'âge de 16 ans, se herisse déjà de poils que les jeunes filles épilent avec soin. L'appareil génital est moins développé que chez la femme du Sénégal, voire chez la Française, soit par l'entrée de la vulve, soit sous le rapport de la profondeur du vagin. Les petites filles sont déflorées très jeunes par les petits garçons de leur âge, avec lesquels elles s'amusent. Il est, d'ailleurs, un dicton anamite ainsi conçu : « Pour qu'une fille

Pl. XI.



soit encore pucelle à 10 ans, il faut qu'elle n'ait ni frères, ni pères. »

Les seins à partir de la vingtième année, deviennent mous et perdent de leur forme hémisphériques.

La femme anamite a des délicatesses enfantines dans sa manière d'aimer ; elle a peut être un goût plus passionné que l'homme pour le jeu, et de l'argent gagné s'achete des bijoux, car elle affectionne particulièrement tout ce qui est visible.

L'Européen qui a une Congaï comme maîtresse, apprend à ses dépens combien est grande chez elle la passion du jeu. Souvent un jour de fête, la jeune personne, vêtue de ses plus belles robes en soie (trois ou quatre l'une sur l'autre), sans oublier les boucles d'oreilles, colliers et bracelets en or et en ambre, sort pour aller passer l'après-midi chez des amis et connaissances. Au

milieu de la nuit, voici qu'elle rentre, affolée, tête nue, cheveux épars, le visage et les bras égratignés et déchirés. Ses belles robes sont remplacées par des haillons sordides. Ses bijoux ont disparus. Elle raconte au milieu d'un déluge de pleurs et de lamantations criardes, qu'elle vient d'être assaillie, à son retour, par une bande de voleurs qui ont voulu lui faire subir les derniers outrages et l'on dépouillée entièrement.

L'Européen console la belle affligée et va porter plainte à la police. On lui apprend quelques jours après, que la prétendue victime était allée jouer au *baquan* dans un tripot clandestin où elle a tout perdu, jusqu'à sa dernière chemise, et alors l'infortuné *Pha-lan-za* (c'est la prononciation annamite du mot *Français*) calcule mentalement que c'est pour lui une perte sèche

de cent quatre-vingt à deux cents piastres; il entrevoit avec terreur, à bref délai, l'achat qu'il lui faudrait faire de robes neuves et de bijoux. Furieux, il administrera peut-être, en rentrant, une volée de rotin à le coupable et la mettra à la porte. Le plus souvent, il paie pour avoir la paix, jusqu'à ce que cette comédie recommence.

La Congaï est très malsaine et laisse à ses adorateurs, époux ou amants, des prémices fort désagréables du premier flirt avec elle. Les affections vénériennes ne sont pas rares pour l'Européen peu scrupuleux qui désire se payer les grâces des Eves de ce pays.

La Congaï ou femme du peuple est vêtue, comme l'homme, d'un *Caï-chan* ou pièce d'étoffe relevée. Tous deux portent le chignon arrangé de la même manière. La femme riche porte la blouse boutonnée sur

le côté. Le boy conduit la ginrikischa ou pousse-pousse.

L'époux de la Congaï est ce que nous appelons, un Alphonse. Demeurant aux alentours d'une ville, elle part dès l'aurore au marché de la ville. Vers l'heure de la sieste, c'est-à-dire à midi ou à une heure, elle essaie de détourner les passants de leur chemin, ne se contentant pas de les suivre s'ils sont à pied, mais même en voiture.

Les souteneurs sont ordinairement indigènes et s'exercent avec leurs *putains* (mot qu'ils se targuent de prononcer bien correctement) à toutes les manières de faire l'amour. Les femmes connaissent leur code érotique à fond. Elles pratiquent les unes et les autres formes suivant, les prix acceptés par les clients.

Le Bambou Annamite est la maison de

prostitution fréquentée par le troupier. C'est dans ce bouge que les jeunes Annamites de 16 à 17 ans, font leur apprentissage. Non que nous voulions dire par là que ce ne soient que des nubiles, car beaucoup d'entre elles ne seraient peut-être pas au courant du métier, quoique ce ne soit pas là le problème d'Archiméde! Elles vous font, ces fillettes, toutes sortes d'amabilités, vous chantent des refrains dans un langage sabir très drolatique. Toutefois, malheur à à qui se fie à leur propreté !

Les Annamites usent beaucoup, comme les Chinois, d'aphrodisiaques, parmi lesquels la cantharide mêlée au safran, miel, clous de girofle, cannelle, muscade et poivre ; les femmes en prennent et en font prendre à leurs adorateurs.

Quand la femme annamite est sur le point d'accoucher, elle vient se coucher sur le lit

de bambou, sans le moindre vêtement. Elle s'étend sur le dos, la tête soutenue par un tout petit coussin. Dès que les douleurs sont devenues franches, la *ba-mou* (sage-femme se place assise sur le lit, en face de la patiente, accroupie le pantalon relevé et prête à allonger les jambes qui joueront un rôle important dans les différentes manœuvres. « Elle commence, dit le Dr Mondière, par frictionner doucement de la main, le ventre de la femme, dont les pieds dans cette première partie du travail, posent d'aplomb sur le lit, les jambes relevées à angle droit, les cuisses légèrement fléchies sur l'abdomen. Les douleurs se succèdent, la poche des eaux se rompt ; pendant ce temps la *ba-mou* promène un de ses index, circulairement à l'orifice vulvaire, en mesure et se modulant d'une façon continue le mot :

Kan ! Kan ! (*efforcez-vous*), qu'elle adresse à la femme.

« Dès qu'elle a senti que la tête a franchi le col de l'utérus, la matrone se place alors en sens opposé à la femme, mais dans la même position qu'elle. Assise sur son derrière, au moment ou elle entrevoit la tête à la vulve, elle abaisse fortement la fourchette avec ses deux index, en même temps qu'avec ses gros orteils elle écarte à gauche et à droite les grandes et petites lèvres sitôt que la demi-circonférence du crâne est à la vulve, la sage femme glisse ses deux mains entre les parois du vagin et la tête, saisit la tête comme avec un forceps et l'attire fortement dehors. »

Les Malais sont une des grandes races humaines, issus de l'Océanie Occidentale ou Malaisie, de ces populations de l'Archipel dont la similitude est surprenante. Ils

sont au physique, petits et grassouillets, leur taille variant entre 5 pieds 2 pouces pour l'homme et 4 pieds 11 pouces pour la femme. La taille moyenne est donc d'environ 4 pouces au-dessus de celle des Européens. Ils sont robustes, ont des cuisses fortes, les bras plutôt charnus que fortement musclés. La femme a le visage rond, la bouche grande, le sein petit, si on fait la proportion avec sa nature ; son buste, toutefois manque de symétrie. Embellie du *langouti*, la femme se conforme à la règle capillaire annamite.

Chine, Japon

En Chine la femme est considérée comme inférieure à l'homme, sa naissance est un malheur, une fille ne peut être qu'une charge à sa famille, car elle doit être enfer-

Pl. XIII.



mée jusqu'à l'époque de son mariage et comme elle n'exerce aucune industrie, elle ne saurait dédommager ses parents des dépenses qu'elle leur occasionne. Elle vit en recluse dans la maison paternelle, mangeant seule, à l'écart, regardée comme une servante et en remplissant les fonctions.

La femme est la propriété du frère, du père et du mari ; elle ne manque pas d'état civil, on la marie sans la consulter, sans lui faire faire connaissance avec son futur époux, sans même lui en dire le nom.

Le type de la beauté chinoise a été exagéré, beaucoup ont le teint créole, une main petite et charmante, de jolis cheveux noirs, la taille longue, mince et souple, les yeux un peu relevés vers les tempes donnent à leur physionomie quelque chose de piquant, leurs grâces et leurs mignardises sont loin d'être sans charmes. Deux choses

leur nuisent beaucoup ; l'étrange abus du fard dont elles se couvrent la figure et qui détruit leur beauté de bonne heure et surtout la mode des petits pieds qui paraît toujours ridicule aux Européens.

Cet usage des petits pieds remonte à la plus haute antiquité, avoir un petit pied, c'est preuve qu'on est dans l'impossibilité de travailler.

Dès qu'une petite fille a atteint l'âge de six ans, on lui comprime les pieds au moyen de bandelettes huilées, le pouce est replié sous les quatre autres doigts qui sont rabattus eux-mêmes sous la plante du pied, ces ligatures sont serrées de plus en plus tous les mois et on arrive ainsi, lorsque la jeune fille est adulte, à obtenir un pied de la forme du poing fermé.

Cette disposition force la Chinoise à marcher sans fléchir les genoux, laissant

inactifs les muscles de la jambe et jetant en avant les deux membres, elles vont en sautillant.

Pour qui connaît le degré de lubricité des Chinois, il est évident qu'ils attachent une idée de cette nature à la petitesse du pied, et qu'ils éprouvent de la jouissance à toucher les souliers petits et mignons des femmes, quand l'opium les a rendus impuissants. Pendant le travail déformateur, il y a un certain nombre de femmes qui ne peuvent résister et qui en meurent. L'angle formé par les lignes qui partent du tibia pour aller, d'un côté à la partie du gros orteil et de l'autre à l'extrémité du talon, est un angle aigu de 35°, alors que normalement il doit être de 60°.

Suivant le docteur Hureau, pendant le travail de l'accouchement, les sages-femmes chinoises font marcher la patiente, puis la

font tenir immobile et les bras élevés. Quand les douleurs sont *mûres*, la femme se tient verticalement appuyée sur les genoux pliés et écartés, les mains placées sur ses cuisses. L'accoucheuse, placée en avant, un genou à terre, manœuvre dans l'espace laissé libre entre les cuisses.

La Japonaise est plus forte et plus développée que la Chinoise, ses attaches sont toutefois moins élégantes. La peau est plus blanche, mais le corps paraît n'avoir aucune différence. Elle se noircit les dents à partir du moment où elle a des relations avec l'homme.

Le mariage se conclut toujours par intermédiaire, les fiancés se connaissent à l'avance, mais la jeune fille obéit toujours au choix de ses parents.

Le divorce a de nombreux cas prévus par la loi, mais souvent le mari se borne à don-

Pl. XIV.



ner à la femme qu'il renvoie, un certificat qui constate qu'elle est libre à partir de tel jour, cette pratique est ordinairement usitée par le peuple.

La femme divorcée rentre à la maison paternelle, le mari garde les enfants qu'il veut, les garçons presque toujours, la femme prend les filles qu'elle veut comme courtisanes.

Le prix des filles est de 25 à 60 francs, quand elles sont achetées par des impresarios, qui les élèvent pour en faire des chanteuses ou des danseuses, elles peuvent se rendre indépendantes, en payant la somme pour laquelle elles ont été achetées et, généralement, elles deviennent des créatures que les Japonais épousent sans répugnance.

Siam. — Cambodge. — Laos.

Les Siamois sont petits et robustes, la face noire, la bouche grande, les lèvres épaisses, les joues proéminentes, le nez court, les narines minces, le teint olivâtre tirant au jaune cire. Ils fument beaucoup et se noircissent les dents avec le betel. Ils sont artificieux, importuns et très penchés au jeu. A côté de cela, ils sont avares et vont parfois — ainsi qu'il est dit dans *Trente ans ou la vie d'un joueur* — non pas jouer la clef de leur chambre, mais bien leur femme et leurs enfants.

En général, au Siam, la femme est libre et honorée, elle sort comme les Européennes sans voile et sans être accompagnée ou surveillée par le mari.

Pendant l'accouchement, la femme se place sur le dos, on lui masse méthodiquement le ventre. Quand la délivrance tarde trop, une aide monte sur le ventre de la femme et la piétine énergiquement. Si ce moyen échoue, on suspend la patiente à l'aide d'une corde passée sous les bras et un assistant, quelquefois deux, entourent la taille et tirent de toutes leurs forces.

Cambodge. — Au physique, le Cambodgien est de taille moyenne, mais plus grand que l'Annamite et aussi plus robuste. Il a le crâne allongé, le front plat, le nez aplati, la bouche moyenne, les épaules larges et horizontales, la poitrine bombée. La main, le pied et le bras sont en général très forts. Le teint est d'un jaune foncé et les parties laissées à l'air prennent une couleur jaune-gris accentuée. Leurs cheveux châtains sont généralement rasés ; les femmes les

portent courts et relevés en brosse. Les jeunes filles les portent longs.

Chez les jeunes filles, les seins sont très hauts.

Les filles sont très surveillées par leurs parents. Le viol est puni d'une peine très sévère.

Les femmes tiennent leurs parties génitales très propres ; les maladies vénériennes sont moins fréquentes au Cambodge qu'en Annam, par suite aussi de la fréquentation plus rare des femmes avec les plus offrants.

La forme du coït est normale et n'a pas lieu avec toutes les étrangetés que recherche l'Annamite.

La loi autorise au plus trois femmes légitimes, si le mari, selon sa position, désire d'autres femmes, il est absolument libre. En cas d'adultère, la gravité de la faute

Pl. XV.



commise par l'homme dépend de la situation de sa complice.

S'il y a eu commerce charnel avec la première des épouses légitimes, la grande épouse, comme on l'appelle, il paye une forte amende ; s'il s'agit de la seconde épouse, la femme du milieu, l'amende est limitée et diminuée d'un cinquième. L'adultère avec la troisième femme, coûte un peu moins cher.

Cette amende est au profit du mari, et s'il ne peut pas parvenir à se faire payer, la loi lui donne son débiteur comme esclave.

Mais le Code cambodgien fait d'autres distinctions encore plus singulières, entre l'adultère consommé et l'adultère suspendu en chemin seulement.

Le coupable paie gros s'il s'est avancé trop loin ; un peu moins s'il n'a fait que re-

lever les jupes et moins encore s'il n'a tenu que des propos licencieux.

Laos. — Les femmes laotiennes sont en général gracieuses et jolies, elles sont peu vêtues, le langouti est simplement serré à la ceinture et tombe un peu au-dessus du genoux, de manière à former une sorte de jupon court et colant. Une deuxième pièce d'étoffe, drapée sur la poïtrine et se rejette sur l'une et l'autre épaule sans grand souci de cacher les seins. Les cheveux, qui sont d'un noir magnifique, sont portés dans toute leur intégrité et relevés en chignon sur le sommet de la tête. Elles portent au cou, aux bras et aux jambes des cercles de métal, en or, en argent ou en cuivre, selon leur richesse.

La fidélité conjugale tient à fort peu de choses au Laos. L'adultère, du reste, y est puni d'une simple amende, et l'opinion est

pleine d'indulgence pour les faiblesses de l'humaine nature. Les jeunes filles y sont aussi très libres, elles ont d'ordinaire des amoureux dès leur puberté et les parents les laissent courir à leur gré, lorsqu'elles deviennent mères, elles ne sont point absolument obligées d'épouser ; on s'arrange à l'amiable.

Les femmes accouchent sur les genoux et sur les mains, si le travail tarde trop, on secoue fortement la patiente la tête en bas.

Indes. — Perse.

Dans l'Inde, la diversité des mœurs et des coutumes est au moins aussi grande que celle des Castes, des tribus et des races qui peuplent cet immense territoire, aussi

ne parlerons-nous que d'une façon générale de ce qui nous occupe ici.

Les auteurs Hindous divisent les femmes en quatre classes :

1° *La Padmini*, ou femme Lotus, le type le plus parfait et le plus régulier ;

2° *La Chitrini*, femme à l'esprit fol et mobile, jolie tout simplement ;

3° *La Hastini*, la femme plantureuse ou femme des plaisirs ;

4° *La Sankhini* (truie), la femme dont le corps ressemble à celui du porc, avec le ventre ballonné, la démarche difficile. C'est la malpropre, la peu éduquée, la grondeuse des classes populaires et agrestes.

Les courtisanes ou bayadères doivent, quand leur fille a atteint l'âge de la puberté, réunir un certain nombre de jeunes gens à peu près de son âge et d'une éducation presque équivalente. Elles leur font part de

leur intention d'unir leur fille pour un an et donnent au plus offrant les prémices de la rose de chasteté de leur rejeton femelle. L'année écoulée, l'hymen n'est plus qu'un mot, l'amour n'est plus que de la matérialité, n'existant que selon les désirs sensuels du mari. Le maître, ayant comme domestique une jeune fille, doit, à l'époque de sa puberté, n'agir pas autrement que la courtisane la donnant au plus offrant. Sur la côte de Coromandel, les femmes des parias vendent leurs filles aux étrangers moyennant la somme de 50 à 100 francs — ce qui n'est vraiment pas cher.

Les Naïrs forment une caste de la côte de Malabar, ils pratiquent la polyandrie. Toute femme doit avoir quatre maris et celles qui essayeraient de se soustraire à cette obligation seraient vouées à tous les châtiments possibles en ce monde et dans l'autre.

Par suite de l'observation de cette loi, il n'y a chez les Naïrs que des frères, des oncles, des neveux et des mères, les pères sont inconnus.

Les femmes habitent des maisons isolées, munies d'autant de portes qu'elles ont de maris, mais elles y demeurent seules avec leurs enfants. Lorsqu'un des maris veut rendre visite à sa femme, il fait le tour de la maison, arrive devant la porte qui lui est réservée, il frappe et lorsqu'on lui a ouvert, il laisse dehors un domestique qui sert d'avertissement pour les autres maris, au cas ou l'un d'eux viendrait en ce moment.

Tous les huit jours la maîtresse de la maison fait ouvrir les quatre portes et reçoit tous ses maris qui dînent ensemble chez elle et lui font la cour.

Chaque mari apporte une dot assez consi-

dérable, en revanche la femme à la charge des enfants.

Le nom du père est inconnu à un enfant Naïr, il parle des maris de sa mère, de ses oncles, de ses frères, mais jamais de son père, et de fait nul ne sait de qui il est le fils.

La femme Persane. — On comprendra aisément que la moralité publique soit peu développée en Perse où le divorce est si fréquent et si peu sérieux et ou les unions temporaires pour une période de vingt-cinq jours ou même d'une durée moindre, sont régulièrement consacrées par le ministère du culte.

Il est peu de femmes qui atteignent 25 ans sans avoir eu deux ou trois maris. Celles que le divorce atteint le plus rarement sont les épouses, qui, avant le mariage, étaient déjà parente de l'époux ; elles commandent

à toute la famille et souvent elles exercent une influence considérable, et même en dehors du harem, qui se nomme, en Perse, l'*Andéroum*.

Les grands de la Perse pratiquent largement la polygamie ; il n'est pas rare de voir des grands dignitaires posséder 25 ou 30 femmes et le schah en a généralement trois ou quatre cents.

Pour se faire une idée bien exacte de certains côtés de la vie menée par les souverains Persans, il est intéressant de visiter dans le Palais du Schah la salle souterraine, dite d'été ; c'est ce que nous ferons avec Mme Dieulafoy, qui eut, il y a quelques années, cette faveur et à qui nous empruntons ce récit :

« On descend dans cette salle d'été par une étroite galerie conduisant d'abord dans un vestibule, puis dans une pièce octogone,

recouverte d'une coupole éclairée à sa partie supérieure par des verres de couleur opaline, laissant arriver à l'intérieur un jour très discret. Sur une des faces de la pièce entièrement revêtue de marbre, aboutit l'extrêmité d'une galerie en pente très rapide, formée de plaques d'agate rubanée. Les femmes de l'Andéroum, entièrement dépouillée de leurs vêtements, se placent tour à tour au sommet du plan incliné et viennent tomber avec une certaine vitesse dans un bassin rempli d'eau, situé au milieu de la salle. Les rois passent les meilleures heures de leur vie dans ce souterrain où règne une fraicheur délicieuse, et cherchent à se distraire en faisant exécuter à leurs femmes d'extravagants tours d'acrobatie.

Dans les couches laborieuses, la femme prend la posture de la défécation et la matrone s'assied sur ses épaules, elle lui

appuie les genoux au niveau des reins et croit ainsi, en joignant ses efforts a ceux de la mère, hâter l'expulsion de l'enfant.

Arabie. — La femme d'Arabie n'est généralement pas belle, l'embonpoint est précoce surtout dans la classe aisée. La polygamie, comme dans tous les autres pays musulmans est de règle en Arabie. Le divorce, est très facile, le mari peut répudier ou délaisser sa femme sans aucun motif ; il n'est souvent retenu que par les frais qu'entraîne la séparation.

Dans les cours du pélerinage de la Mecque, le voile est absolument interdit, c'est là cependant que la femme est le plus souvent en contact avec les hommes.

Certaines femmes des grandes villes et des classes élevées, habituées à ne jamais sortir sans être voilées, ont trouvé un expédient pour tourner la difficulté, elles

placent sous leur voile un masque fait avec des fibres de palmiers qui est éloigné de quelques centimètres du visage ; le voile tombe ainsi au-dessus du masque et ne touche pas la figure, de sorte que les prescriptions du Koran se trouvent respectées.

Aucune femme non mariée ne peut se joindre au pélerinage, mais on tourne la difficulté par la coutume des mariages temporaires, dits de pélerinage ; ce sont des maris d'occasion payés par la femme pour la circonstance.

Dans le désert de Chaldée, la vie des peuples pasteurs s'écoule d'une façon si uniforme, les années amènent avec elles si peu d'accidents nouveaux ; le nomade, à part quelques envolées vers les sphères infinies, est si mal préparé aux sentiments, qu'une femme et un cheval, instruments de

plaisir et de guerre, résument son ambition et ses désirs.

Ni l'âge, ni la maladie n'éteignent l'ardeur qui brule, non le cœur, mais le corps de l'Arabe.

Nul ne connait en Chaldée les chants et les soupirs d'amour, on n'y effeuille pas la marguerite ! Le nomade ignore la poésie, il va droit au but, la femme est un instrument qu'il prend où il la trouve et ne demande pas d'avis !

VI

ANTILLES. — COTES AMÉRICAINES

Généralité

Aux Antilles comme sur les côtes du continent de l'Amérique du Sud il s'est produit des variétés de races considérables. Celles qui ont servi aux croisements sont les Européens, les Africains, les Indiens et les Chinois.

Les races formées par ces quatre peuples sont relativement nombreuses : c'est d'abord le créole blanc, formé par les Européens qui vinrent s'établir dans ces contrées sous Louis XIV et Louis XV. L'action dé-

pressive, produite par le climat, est très vive et les unions entres créoles sont devenues généralement stériles. Les blancs et les Indiennes ont formé les métis, et les blancs avec les négresses : les mulâtres. La mulâtre avec le blanc donne naissance au quarteron.

La négresse avec le mulâtre produit le Capre, et le blanc avec la quarteronne, le Misti.

Il est encore une race originaire des Iles. celle-là, mais presque anéantie a cette époque, c'est la race Cervaïbe qui, dans ses relations avec la race noire, a engendré le Griffe.

La créole. — La créole est une des beautés plaisantes, d'une race distinguée parmi ces politesses crues et banales, et d'une douceur excessive. Les blancs sont bien reçus des familles créoles et, après quelques jours

Pl. XVI.



de résidence, comptés comme les amis de la maison.

L'hôtesse qui espère toujours trouver un artiste dans le blanc; soit un musicien aux rythmes berceurs, soit un chanteur au refrain mielleux, soit un poète aux aveux très doux, l'hôtesse, disons nous, vient à la fin du diner vous faire ses prières, d'un air câlin, après avoir amené, au cours du repas, la conversation sur l'art, pour deviner un peu en quel art excelle votre talent. Si vous êtes lents pour vous décider, la créole invoque bien vite la rareté des artistes dans la contrée, opinion soulignée d'ailleurs par l'approbation de son mari qui lit la réponse dans ses grands yeux noirs de velours, très expressifs. Alors, vaille que vaille, il faut bien s'exécuter tant ses yeux ont du pouvoir.

Le reste de la physionomie se dépeint par

une chevelure épaisse, le teint mat et les mains très fines; c'est la femme nue de Paul Verlaine :

. . . .
Croupe superbe épuise tes loisirs.
Sauf au travaux du suprême plaisir,
Aux gais combat dont c'est l'arrière garde,

Jambes enfin, vaillantes seulement.
Dans le plaisir déduit au bon moment.
Serrant mon buste et ballant vers la nue,

Puis au repos — cuisses, genoux, mollet
Fleurant comme ambre et blanche comme lait :
— Tel le pastel d'après ma femme nue.

Les Indiens sont de haute taille, minces avec des traits très caractérisés et des attaches légères. Ils portent les cheveux longs qui sont de leur nature très rudes. Au moral, les Indiens sont adroits, soumis, mais parfois très obséquieux. Leur rancune est très longue et leur haine très vive ; celui qui leur a fait quelque mal ne l'empor-

Pl XVII.



11.

tera, c'est certain, pas au paradis sans qu'ils se soient vengés.

Les mulâtres. — Les mulâtres sont trop connus pour s'étendre longuement sur leur physique, et, s'il faut en croire des statistiques récentes, la race n'est pas près de s'anéantir.

Ceux-ci sont très acharnés dans les Antilles contre les blancs dont ils veulent se considérer les égaux.

Le mulâtre est le produit direct du blanc pur de la négresse. Ceux qui sont nés d'Européens établis dans le pays ou de parents créoles blancs qui peuvent les élever et leur donner des moyens de prospérer, montent vite dans la catégorie des gens du monde. Il y a déjà bon nombre de familles de ce genre, mais le fruit des relations de la négresse avec des Européens peu fortunés, de passage dans la colonie (surnommés

Massogans) ou même des simples soldats, forment une catégorie de déclassés.

Il faut remarquer que le mulâtre provient presque toujours du blanc avec la négresse, une fois sur mille seulement de la blanche avec le noir. C'est une sélection bien nette et bien franche, dans laquelle la femme représente l'élément inférieur et l'homme le pur-sang. Signalons en passant que les naissances féminines l'emportent de beaucoup sur les naissances masculines. Il n'y a pas comme au Chili, quatre ou cinq femmes pour un homme, mais il y en a certainement plus de deux.

La Négresse qui met au monde un enfant plus blanc qu'elle, s'impose les plus durs sacrifices pour l'élever ; elle fera tous les métiers et s'usera à la peine pour assurer l'existence de sa progéniture et — *li gain quèque sous marqués* (sou marqué,

monnaie de billon). Mais la vie est si facile dans un pays ou l'on n'a besoin ni de bois ni de charbon pour se chauffer, et ou l'on se nourrit que de bananes cuites (bacoves) de fruits, de poisson de vase, de cassave et de manioc !

Faire un enfant n'est pas un déshonneur pour une négresse ou mulâtresse, surtout si l'enfant vient d'un blanc. Elle lui donne un parrain (considéré comme père putatif) celui de tous ses amants dont la position sociale est la plus élevée. Nous ne voulons pas dire par là qu'elle ne soit pas capable de fidélité à l'amant en titre. Mais cette fidélité n'est que relative. Elle trompera cet amant avec un homme d'une position supérieure, mais jamais au-dessous. En général, les femmes sortent peu, qu'il s'agisse de la créole, de la mulâtresse ou de la quarteronne. Elles se tiennent chez elles pour

éviter l'ardent soleil. Vêtues d'un large peignoir, elle se balancent dans le hamac à l'ombre du feuillage, en se plaisant à rêver, ou lisant quelque livre. Parfois, levant les yeux sur le jardin, leurs regards vont se perdre sur la fleur préférée que le mari, retour des affaires vers trois heure de l'après-midi, ira détacher de la tige.

La Quarteronne est, avons-nous dit, le produit de la mulâtresse avec le blanc, croisement qui lui donne une dose peu sensible de sang noir dans les veines. Le quartier général de cette race réside assurément dans les grandes Antilles où dominent avec elle les créoles et les mulâtresses. Les formes sont parfaites, la teinte de la peau tire au brun ; c'est un peu l'Espagnole au point de vue de la conformation des hanches avec les seins cependant moins élancés et les lèvres plus fortes. Elle a les cheveux châ-

tains et frisant naturellement; ils sont d'ailleurs d'un toucher des plus soyeux et de peu de consistance.

Si un homme sait l'intriguer et la passionner il peut se croire condamné au souvenir éternel, non pas au souvenir lointain mais au souvenir en tête-à-tête, car la quarteronne ne le lâchera pas, lors même qu'il émigrerait du pays.

Les Aphrodisiaques les plus en cours, que fabriquent les quarteronnes et les mulâtresses, pour s'attacher leurs amants de circonstance, sont le *bois bandé* et les *piaïes*.

La Capresse et la Misti. — La Capresse a le teint brun foncé. La sensation physiologique est de même que chez la négresse, très longue pour un blanc qui veut la leur faire éprouver, vu la sécheresse des muqueuses chez les femmes noires de ces régions.

Comme conformation, les Capres diffèrent très peu de leurs ascendants noir, malgré le quart de sang européen qu'elles ont dans les veines.

Quant à la Misti, c'est la femme blanche au point de vue de la teinte de la peau, ses seins moins proéminents offrent seuls des indices pour la reconnaissance de l'espéce,

Particularités sexuelles. — La négresse a la vulve très large, cause de son érection très longue dans ses intimités avec le blanc, qui n'est pas aussi bien monté en appareillage que le noir. Le pénis du nègre, comme la vulve de la négresse est aussi noir que le reste du corps. Pour le sexe masculin, le gland offre une particularité sur ce point. il est d'une teinte plutôt grise foncée que noir.

La négresse qui cherche par tous les moyens possibles à s'attirer les bonnes grâ-

ces du blanc, s'astreint à diverses préparations pour resserrer l'entrée du vagin, afin d'accélérer la jouissance. Les végétaux ordinairement employés, sont : la noix d'acajou, additionnée de vanille pour donner du parfum.

Chez le mulâtre, la verge est plus brune que la teinte normale du corps et moins développé que chez le nègre ; tandis que les testicules sont plus volumineux. La vulve est d'un brun rouge. Les mulâtresses se font un jeu de la façon d'aimer et l'Européen qui veut rire peut s'amuser beaucoup en Amérique.

Haïti. — Les Haïtiennes ont un son de voix d'une douceur câline ; des cheveux d'un noir d'ébène, un teint éblouissant, blanc, jaune ou noir, une taille élégante, une démarche majestueuse ou gracieuse.

Une femme riche vide les magasins de

modes à Paris, et, rentrée en son pays, elle étale les étoffes les plus chères, les affiquets les plus nombreux, des jupons l'un sur l'autre déployés.

Outre le mariage, il y a le placement, ce mot demande à être expliqué, en dépit des prêtres catholiques qui évertuent à développer le sens moral, les gens de la basse classe ne se marient pas, ils se placent.

Un homme demande une jeune fille à ses parents, moyennant certaines conditions variant à l'infini ; ceux-ci l'accordent. Calculer le nombre d'enfants issus de ces unions que rien ne sanctionne, ni l'église ni les lois civiles, est chose impossible ; s'il n'y qu'une seule mère, il y a certainement plusieurs pères ! Du reste, la femme du peuple est assez facile, et l'étranger trouve facilement à satisfaire ses désirs. Il arrive souvent que l'homme, dégoûté de sa compagne, la

met à la porte, elle et les enfants qu'il en a eu, sans plus de façon.

Les femmes mulâtres d'Haïti sont en général bien faites ; quant aux créoles elles sont jolies, gracieuses comme celles des autres îles des Antilles.

Les Guaraunos de l'embouchure de l'Orenoque au Venezuela, sont bien conformés, mais courts de taille, gros et trapus, la face est plus large que haute, mais le nez ne s'est point aplati comme celui du nègre.

Les femmes, lorsqu'elles sont jeunes ont de belles formes, les seins fermes, petits et droits, leur taille est cependant un peu épaisse ; elles sont habituellement nues, sauf un léger, mais très léger lambeau d'étoffe qui recouvre les parties sexuelles.

Les Guaraunos ont conservé la coutume Caraïbe de soumettre les jeunes gens aux épreuves du noviciat avant de les admettre

dans la société des égaux, il faut que l'adolescent subisse, sans se plaindre, le supplice atroce des fourmis, pour qu'ils puissent se marier. Les filles sont tenues de rester à l'écart pendant quelques jours dans une hutte sacrée.

Ces peuplades pratiquant la couvade, après l'accouchement de leur femme, le mari jeûne et ne sort pas de son *humac*, pour éviter qu'un mauvais sort frappe son enfant. Dans l'accouplement, la femme se tient debout, légèrement courbée, les mains sur les genoux, l'homme la prend par derrière.

Les Goajiros de la Colombie, se font remarquer par le respect qu'ils ont pour la femme. Les maris consultent leurs épouses en toutes choses. Lors des rixes, la femme peut mettre le holà entre les combattants, saisir les armes, les rompre et en jeter au

loin les débris. Un voyageur parcourant la contrée sous la garde d'une femme, sera respecté par tous et personne ne lui refusera l'hospitalité.

Cependant le mariage est une sorte d'achat ; après la période de claustration qu'ont à subir toutes les filles à l'époque de la puberté, le père fixe le prix de la fiancée en bestiaux qu'il répartit ensuite entre sa propre famille et celle de sa femme. Le mari doit payer une deuxième fois, quand la conjointe meurt en couches. Mais quand la mort frappe le mari, sa femme, par héritage, reste dans la famille de l'acheteur, en passant soit à un frère, soit à un cousin.

En cas d'adultère, le mari renvoie la coupable et se fait rembourser le prix d'achat, à moins qu'il ne rende la pareille au séducteur, en lui enlevant sa femme, con-

formément à la loi du talion, souveraine en ces contrées.

Chez les *Guarayos* de la Bolivie, les jeunes filles n'ont pas à rendre compte de leur conduite, elles s'unissent temporairement avec qui elles veulent, mais dès que leur frère, et non leur père, les a vendues, elles appartiennent au mari qui peut leur donner une compagne quand elles sont devenues trop âgées. Leur religion défend tout espèce de vêtements, hommes et femmes vont entièrement nus.

Les Altori, des hautes régions des Guyanes, ont gardé leur type originel ; mais ils perdront peut-être aux unions avec les autres races, car les femmes ont une remarquable perfection de formes et une grande noblesse de visage. Tous ont le profil peu différents de l'Européen, et le teint presque blanc, ils ont la chevelure très abon-

dante. Ces indigènes n'ont d'autre costume que la *Calambe*, la pagne des nègres, mais ils sont passionnés pour la parure, et s'ornent de toutes les pièces de monnaie et de toutes les perles qu'ils peuvent trouver. Ils s'enivrent avec une sorte de bière de maïs; c'est pendant ces orgies que l'on enlève les filles, les mariages ne se faisant que par capture, presque toutes ces peuplades pratiquent la couvade.

Les Indiens guyanais, quelles que soient les familles éthniques auxquelles ils appartiennent, se ressemblent beaucoup par les mœurs. Chez ces peuples existe la couvade. Les épreuves de la puberté sont terribles, la mère fustige ses filles pendant le sommeil du père et des pères, et malheur à elles si leurs cris réveillent les dormeurs.

Chez les *Roucougennes*, la fête de l'initiation consiste à soumettre les garçons et les

filles à la piqûre des guêpes et des fourmis, les malheureux défaillent de douleur, mais ne poussent pas une plainte.

Au Brésil, les variétés des races sont innombrables. Parmi les principales, on remarque la nombreuse famille des *Uaupés*. Chez elle, malgré les unions de race à race, la variété des origines se manifeste par la différence des costumes, des ornements et des mœurs. Les uns sont complètement nus, d'autres s'habillent presque à l'Européenne. Les plumes, les os, les épines, les peintures au rocou ornent les Uaupés de la manière la plus diverse. Telle tribu fait encore subir des épreuves variées aux jeunes gens aux époques de la puberté, dans telle autre, la femme doit accoucher dans la forêt sans le secours de personne ; ailleurs on enterre le mort dans les cabanes. Les mariages ne sont durables qu'à la condition de n'être

pas inféconds. Le ravisseur ne prend une femme qu'à l'essai, si elle n'a point d'enfants un an après l'enlèvement, il la ramène chez ses parents.

Les Caraya, au point de vue moral, se distinguent honorablement des autres peuplades, ils ne boivent pas de liquides alcooliques et ne s'abaissent pas à la ruse et à mentir. Très rigides observateurs de la foi conjugale, ils iraient jusqu'à brûler les femmes adultères. Pour maintenir l'ordre dans les familles, ils ont même fondé une institution spéciale, unique dans le monde; ils nomment un mari de veuves, entretenu aux frais de la communauté et dispensé de tous les travaux, de toutes les fatigues, des guerres et des expéditions auxquelles ses compagnons prennent part. Mais il doit satisfaire aux appétits sexuels des veuves de la tribu; jeunes ou vieilles, il est à leur

disposition, et il paraît que les devoirs qui lui incombent ne sont pas toujours agréables, comme aussi ils sont quelquefois pénibles, c'est pourquoi il use de moyens empiriques bizarres pour qu'il lui soit permis d'être à la hauteur de ses fonctions !

VII

OCÉANIE



Dans l'histoire des peuples, on peut diviser l'Océanie en cinq parties : la Polynésie, la Malésie, la Malanésie, la Micrónésie et l'Australie. En fait, on n'y compte que trois races : la race noire à cheveux laineux, la race noire à cheveux lisses, et la race bronzée. Comme en Amérique, ces races ont formés dans leurs croisements une multiplicité d'autres races brunes, noires et mulâtres.

Javanais. — Les habitants de ce pays

sont, comme le peuple indien, vindicatifs et superstitieux. Ils sont, jaunes de peau, doux de leur naturel, bien conformés dans la facture de leur corps, et seraient très intelligents si leur manque d'instruction ne les faisait paraitre maladroits et gauches au premier abord ; cela surtout, en tant qu'élément féminin.

Les Chinois dans leurs relations avec les Javanaises, ont donné jour à la *pernark*, tandis que les autres populations, mélangées des Hollandais, ont produit les *Lipplaps*.

Gérard de Nerval a décrit comme suit la Javanaise qui lui fut vendue comme esclave.

« Je poussai un cri d'enthousiasme, dit-il, je venais de reconnaître, l'œil en amande, la paupière oblique des Javanaises, dont j'ai vu des peintures en Hollande ; comme

Pl. XVIII.



carnation, cette femme appartenait évidemment à la race jaune. Je ne sais quel goût de l'étranger et de l'imprévu dont je ne pus me défendre, me décida en sa faveur. Elle était fort belle, du reste, et d'une solidité de formes qu'on ne craignait pas de laisser admirer ; l'éclat métallique de ses yeux, la blancheur de ses dents, la distinction des mains et la longueur des cheveux d'un ton d'acajou sombre, qu'on me fit voir en ôtant son tarbouch, ne laissaient rien à objecter. »

Dans l'île de Java, une jeune fille de 18 à 20 ans est une vieille fille, on n'y voit jamais une femme de 22 ans qui ne soit ou n'ait été mariée.

Il est permis à l'homme libre d'avoir en même temps quatre femmes libres ; il peut aussi prendre en mariage une fille esclave ;

mais à la condition que ce soit une femme musulmane.

Le père et le grand-père ont le droit d'obliger au mariage leur fille et leur petite-fille.

Les races Océaniennes. — La Nouvelle Zélande a été le berceau de la race Autochtone Maorie, reconnue par élégance et qui s'ètend jusqu'aux îles Sandwich.

La Nouvelle Calédonie a donné le jour à la race Canaque ; Tahiti à la race Tahitienne ; les Nouvelles Hébrides aux Néo-Hébridais. Quant au Polynésien, il est généralement grand, bien proportionné, les jambes peut-être un peu grêles, il a les cheveux lisses et les traits réguliers. Sa peau est d'un jaune fauve dans les courbes physiques et tire au cuivré rose dans les parties planes. La Polynésienne est intelligente, aimable et gracieuse.

La race Canaque. — La Nouvelle-Calédonie a été colonisée par le nègre Mélanésien d'abord, et a reçu ensuite un rapport d'une race supérieure, la race Maorie. Selon l'infusion plus ou moins grande du sang Maori, variable selon les tribus, le teint varie sensiblement du noir fuligineux au chocolat et au bronze Florentin sombre, à reflets cuivrés. C'est sur la côte orientale que l'on trouve surtout des tribus de couleur claire. Le Canaque est donc plutôt un métis de nègre qu'un nègre véritable, et, lors même que son teint est plus foncé, il est impossible de le confondre avec le nègre d'Afrique. En effet, sa tête diffère notablement de celle de l'Africain. Elle est asymétrique, l'angle facial est plus ouvert, le front est découvert, haut, étroit et convexe. Le crâne est aplati en travers, surtout à la région temporale. Il est recouvert

d'une chevelure laineuse plus raide et moins frisée que celle du nègre, et qui se tient surtout hérissée, ce que ne fait jamais la toison du premier. Les yeux sont largement ouverts, mais la conjonctive souvent injectée de filets de sang, donne au regard une expression farouche. Les pommettes sont légèrement saillantes. La mâchoire prognathe.

Les lèvres sont assez grosses et renversées, la bouche largement fendue, les dents bien alignées et superbes. Le Canaque a presque toujours des moustaches, et souvent une barbe bien fournie, ce qui est rarement le cas de l'Africain. La couleur des cheveux et des poils est noir foncé, mais on trouve souvent des sujets qui ont cheveux et barbe d'un beau roux de cuivre, aussi franc et aussi net que chez l'Européen.

Pl. XIX.



C'est surtout par l'exactitude des proportions et la régularité des formes que brille le Néo-Calédonien. Cette race est généralement élancée et svelte ; jamais l'embonpoint de l'Européen ne vient vulgariser ses formes. Le bras et les jambes ne sont pas d'une longueur disproportionnée comme chez le Nègre. Les muscles fondus dans la chair pendant la jeunesse, ressortent en saillie vigoureuse dans l'âge adulte ; ceux des bras sont aussi développés que chez un robuste Européen ; ceux des cuisses et des jambes le sont moins, mais ils sont secs et nerveux. Le Canaque est infatigable à la marche, alors surtout que le plaisir ou la passion l'anime.

La popinée Canaque.— C'est une coutume d'ajouter au nom de cette race le mot popinée pour le féminiser ; c'est ainsi que l'on désigne l'épouse du canaque sous le nom

de *popinée canaque*. Que le lecteur ne croie pas qu'il s'agit ici d'une autre espèce de celle dont nous venons de parler. Il ne serait point de bon goût de qualifier la popinée Canaque des mots flatteurs et doux, par lesquels nous désignons en Europe la créature qui nous est chère. En effet, à la Nouvelle-Calédonie l'idéal est renversé ; le beau sexe est le sexe laid — mais dans toute l'acception des mots, car, si en Europe, nous nous sommes donnés ce qualificatif, c'est évidemment par galanterie et pour ne pas susciter de jalousie de la part de nos élégantes maîtresses ou de nos charmantes épouses.

Une histoire d'annonces sur la Popinée Canaque. Un jour, paraissait dans les colonnes d'un journal quotidien de Nouméa une annonce ainsi conçue :

Jeune fille, 25 ans, brune, demande gentil et élégant jeune homme pour lui tenir compagnie. Pas exigeante pour fortune, etc., etc.

Le jeune homme, tout frais débarqué d'Europe, sous les yeux de qui l'annonce tombait, adorait les brunes, et, comme fortune n'en avait pas des tas pour se juger même les bonnes grâces d'une femme de 25 ans. Enthousiasmé, il prit donc son plus beau papier et sous un doigté accélére bien que réfléchi, la plume traçait des phrases et des mots... et des qualificatifs, choisis parmi les plus purs et les plus flatteurs du vocabulaire galant et glissa sa lettre dans la boîte aux lettres.

Il prévoyait la réponse, qui, d'ailleurs, ne se fit pas attendre et qui lui donnait pleine satisfaction; une entrevue lui était fixée

pour le soir même où eut lieu la réception de la lettre.

Revêtant ses plus beaux habits, notre galant chevalier allait se confondre vers la jonction d'une rue et d'un boulevard, dans le tohu bohu des passants affairés. Là, il ne trouvait qu'une femme noire repoussante, attendant comme lui, et qui, comme lui, semblait se désespérer, car il y avait déjà un bon quart d'heure que l'aiguille avait dépassé l'heure du rendez-vous. Soudain n'y tenant plus, grelottante, car c'était en hiver, la négresse s'avançait vers le jeune homme... et, tout doucement, lui glissait à l'oreille le prénom dont il avait signé sa lettre. Le pauvre garçon crut tomber d'effroi en voyant une créature chétive et rabougrie, usée sans doute par des maternités successives. Elle lui déclara qu'elle était originaire de Nouméa. Le jeune

homme ne voulut pas en entendre davantage, et se sauva à toutes jambes.

La popinée est en effet d'une laideur repoussante comme face et comme corps ; à 25 ans sa peau se ride, devant complaire successivement aux désirs passionnels de six, sept ou huit hommes, car l'élément féminin est bien inférieur comme nombre à l'élément masculin.

Quant à l'hymen, il est tout simplement occasionnel et, sous ce point, elles peuvent à l'étranger se déclarer perpétuellement jeunes filles. A Nouméa, c'est la pyolandrie et non l'union maritale et définitive.

La popinée mariée est fustigée sans merci par son époux qui la considère à l'égard d'une bête de somme. Le Canaque la commande à coups de bâtons. A partir de 25 ans, elle est un objet d'aucune va-

leur et dont les hommes tendent de se débarrasser.

D'un autre coté, les Européens en abusent quelquefois et laissent les jeunes filles avec des rejetons. Cette cause a suscité chez les femmes une grande méfiance vis-à-vis des amoureux cartacts des blancs, vers lesquels cependant leur esprit est très porté, tous les Canaques sont brutaux dans cet exercice.

Mais aussi l'Européen est vite las de ces amours, car même pendant le coït, les parties sexuelles exhalent, chez la femme jeune et passionnée, une odeur fétide qui domine les ablutions les plus fortes et les plus renouvelées.

Qu'on ajoute à cela le spectacle repoussant qui suit le coït et l'on sera moins sévère que le sont quelques auteurs à l'égard du fuyard après corruption !

Le Canaque accueille par une danse appelée *Pilou-Pilou*, toute fête, guerre, victoire, et aussi tout amour.

Le pilou-pilou de guerre est exécuté par les seuls guerriers qui, rangés sur deux lignes de face, décrivent des sauts fantastiques, puis à un signal donné, les armes en main, les deux rangées s'élancent avec des cris féroces, simulant un combat furibond.

Lors du pilou-pilou de fête, ils saisissent le manou enveloppant les parties sexuelles et l'agitent en l'air, en frappant des mains et soufflant dans des mirlitons en bambous.

Le pilou-pilou d'amour est une danse essentiellement érotique. Il est dansé par les femmes et se termine toujours par des scènes de débauche. Un canaque s'approche d'une jeune femme et lui dit *Tiwoh-li*, si la

réponse est affirmative, ils vont tous les deux derriére un buisson où ils continuent la fête... Un jour, un surveillant du bagne avait été invité, ainsi que sa femme, à assister au pilou-pilou d'une tribu voisine du pénitencier. La danse terminée, un indigène s'approche de la femme du surveillant et lui dit : Tiwoh-li ; la dame sans savoir répond par une affirmative.

On voit d'ici la tête du surveillant et celle de sa femme que le Canaque voulait entraîner.

On s'expliqua enfin, mais l'indignation des noirs ne cessa de se manifester, ils n'admettaient pas qu'on transgresse ainsi aux usages établis.

Lorsqu'une jeune Canaque est en mal d'enfants, les manœuvres se réduisent à un massage prolongé, la femme se tient à quatre pattes.

Une des plus grandes tribulations de la femme qui accouche péniblement, c'est d'être mise à la question par les commères qui l'entourent, et qui, voulant expliquer par l'adultère, les longueurs de l'opération, tourmentent la patiente, la torturent pour ainsi dire, afin de la forcer à leur déclarer le nom du vrai père de l'enfant. Menacée de cruelles souffrances, si elle s'obstine à ne pas avouer, la femme fait quelquefois de plaisantes révélations. Le Dr Patrouillet raconte qu'une d'entre elles, qui poussée à bout par les questions de tant de commères, répondit : — *Timeto-meto* — ma foi, je ne sais pas !... Fort heureusement, celle-ci n'était pas mariée, c'était une de ces ingénues qu'entretient chaque tribu, qui vont errants de case en case, de village en village, égayant la population et sachant leur rendre une foule de petits services.

Lorsqu'un ménage canaque veut avoir une nombreuse progéniture, il s'adresse au sorcier, celui-ci leur vend une informe poupée qu'il leur conseille de mettre couchée avec eux, roulée dans leur natte.

Le moyen, dit-on, réussit souvent. Le bon sens indique que le contact de ce corps embarrassànt et aux dures arêtes doit procurer aux deux époux une insomnie de toute la nuit et alors...

« Que faire dans un lit à moins que l'on y cause ! » Si le vœu est exaucé, la femme attache cette poupée comme un ex-voto dans l'intérieur de sa case.

Nouvelles-Hébrides. — Si la Polyandrie est ordinaire chez les Néo-Calédoniens, elle est rare aux Nouvelles-Hébrides, où chaque femme a son mari et chaque mari sa femme.

Les danses sont les mêmes que chez leur

voisin, c'est-à-dire les pilou-pilou divers C'est dans ces danses érotiques que le Néo-Hébridais fait le choix de sa femme, et, négligeant de s'adresser à elle et sans connaissance de l'effet qu'il lui produira, va trouver directement le père qui, aussi se gardera bien de s'informer de l'état d'âme de sa fille. Si celle-ci n'a pas de parents, c'est au chef de la tribu que le galant doit s'adresser.

Quand une femme subit de trop mauvais traitements de la part de son mari, elle se met quelquefois en quête d'un galant pour la défendre. Le cas est cependant rare, car le galant ne pousse pas l'amoureuse flamme au point d'avoir un pugilat avec le mari brutal. La femme de son côté, fait ses recherches le moins apparemment possible, car, si l'objet de son enquête est découvert, la strangulation est le seul sort que lui

réserve l'avenir. D'un autre côté, si ses recherches aboutissent, le protecteur se bat avec le mari jusqu'à ce que l'un des deux succombe. Si le protecteur sort vainqueur du tournoi, il épousera la femme, et si c'est le mari barbare ; celui-ci unira dans la mort, sa femme et le protecteur ; après quoi les deux corps feront les frais d'un pilou-pilou d'actions de grâces.

A la mort du chef de tribu, son successeur vient choisir dans le sérail les femmes qui lui plaisent. Celles qui ne lui plaisent pas sont assommées ou pendues, et le tout se termine par un pilou-pilou.

A Tana, on étrangle fréquemment la femme après la mort du mari ; cette habitude n'existe plus que dans l'intérieur. Elle aurait été importée, paraît-il de l'île d'Anatom, ou elle est encore en vigueur, car les femmes portent au tour du cou, dès leur

naissance, une corde leur rappelant sans cesse le sort fatal qui leur est réservé. Voici la façon dont s'opére cette strangulation. Deux jeunes gens profitent du sommeil de la femme pour fixer en terre, deux morceaux de bois sur lesquels ils fixent la corde, de sorte que le cou reste comprimé jusqu'à ce que mort s'en suive.

Australie. — Cet immense continent renferme une infinité de variétés de races provenant des croisements les plus diverses ayant chacun des coutumes particulières. Parmi toutes, la plus curieuse est celle usitée sur la côté occidentale par les indigènes de la presqu'île Lincoln et citée par Eyre. C'est une opération à laquelle on soumet les enfants de 12 à 14 ans. Elle consiste en une ouverture du canal de l'urèthre du sommet du pénis, jusqu'aux testicules, elle est faite à l'aide d'une pointe

de quartz. L'opération se pratique ainsi; on met le membre sur un morceau d'écorce, on incise l'urèthre et l'on met dans la blessure un bout de bois rond pour qu'elle ne se referme pas. Les hommes ainsi opérés peuvent aller entièrement nus, même devant les femmes, tandis que les autres doivent se couvrir.

Ces mutilés se marient. Pour uriner ils s'accroupissent comme nos femmes en relevant un peu la verge. (Il paraît qu'en Australie les femmes urinent debout).

Dans l'érection le pénis devient large et plat, et, pendant le coït, le sperme est éjaculé hors du vagin, puisque l'ouverture de l'urèthre se trouve à la base de la verge.

D'après Miklucko-Maclay, pour 300 opérés on ne trouve dans ce pays avec le membre intact que 3 ou 4 hommes qui sont chargés de conserver l'espèce. Dans

cette tribu, les fils sont en petit nombre et les filles dépassent de beaucoup les garçons. D'après le même auteur, cette singulière coutume est en usage, non seulement dans l'Australie Méridionale, mais encore chez les Australiens de Port-Darwin. Quelques indigènes de la côte Nord-Ouest, se font des fentes partielles à l'urèthre pour en dilater l'orifice et accroître la volupté.

Il paraît qu'en réalité l'opération de l'ouverture de l'urèthre sur tout son parcours se fait uniquement pour ne pas avoir trop d'enfants et l'on y soumet surtout les faibles.

De temps en temps, les femmes des opérés, se donnent à des hommes non opérés pour avoir des enfants.

Polynésie et Melanésie. — Suivant différents auteurs, les polynésiens sont venus d'Amérique ou de la Nouvelle-Zélande.

Quant à la race Mélanésienne, Forster en a donné le caractère suivant : petits et mal proportionnés, les membres grêles, le ventre ballonné, le visage plat, les cheveux gros, crépus et courts.

Le croisement des deux races nous amène à emprunter une citation à M. Imhaus :

« Dans le petit îlot de Mêlé, près de Sandwich, l'intrusion du Maori ne remonte pas à plus de trente années environ. L'incident qui y a donné lieu est le naufrage d'un bateau rapatriant des Canaques Maoris au Samoa. L'équipage fut massacré et mangé ; mais les Maoris, plus braves et plus vigoureux que leurs compagnons, échappèrent aux ennemis et se réfugièrent dans un coin désert de l'île. Là, ils s'organisèrent et, grâce aux divisions intestines des Neo-Hebridais, ne tardèrent pas à s'en faire redouter. Ils enlevèrent des femmes à

Pl. XX.



leurs voisins, formèrent une tribu puissante et seraient maintenant à la veille de dominer tout le pays, s'ils n'avaient rencontré les blancs sur leur chemin. »

Tahïti ; c'est une nouvelle île de Cythère, avec ses femmes aussi belles que voluptueuses ; avec ses nids coquets de verdure, avec sa rade en tous points agréable et jolie à plaisir. Quelle différence entre la *Upa-Upa*, danse étrange des *Vahinés* (femme de Tahïti) avec le pilou-pilou des Néo-Calédoniennes. Quels attraits offrent aussi ces causeries champêtres qu'elles font en été, demi-nues au bord du bassin qui gémit d'une jouissance prolongée en recevant leurs corps ! Leur teint rappelle celui des Espagnoles de l'Andalousie, une idée peut-être plus foncé en tirant sur le brun clair. Les yeux sont grands et inspirent la volupté, aussi bien chez la jeune fille que chez la

femme déjà mûre. Les pommettes sont saillantes, la bouche large, le nez épaté, les lèvres se détachent d'une couleur plus rose dans l'encadrement de leur visage. Leur chevelure est noire, abondante et frisant naturellement, mais d'un pisellis non pas sauvage et malpropre comme celui de certaines races dont nous avons déjà parlé. C'est l'Andalouse au teint bruni dont parle Alfred du Musset ; soit la Desdomena prise à Shakespeare dans *Othello*.

Comme beauté plastique, les formes de la Vahiné sont impeccables. Comment mieux terminer ce portrait qu'en rapportant ici les lignes consacrées par Loti à Rarahu :

« Rarahu était une petite créature qui ne ressemblait à aucune autre, bien qu'elle fut un type accompli de cette race Maorie qui peuple les archipels Polynesiens et passe pour être une des plus belles du

monde ; race distincte et mystérieuse dont la provenance est inconnue. Rarahu avait des yeux d'un noir roux, pleins d'une langueur exotique, d'une douceur câline, comme celle des jeunes chats quand on les caresse ; ses cils étaient si longs, si noirs qu'on les eût pris pour des plumes peintes. Son nez était court et fin, comme celui de certaines figures arabes ; sa bouche un peu plus épaisse, un peu plus tendue que le type classique, avait des coins profonds, d'un contour délicieux. En riant, elle découvrait jusqu'au fond des dents un peu larges, blanches comme de l'émail blanc, dents que les années n'avaient pas eu le temps de beaucoup polir et qui conservaient encore les stries légères de l'enfance. Ses cheveux parfumés au santal, étaient longs, droits, un peu rudes ; ils tombaient en masse lourdes sur de rondes épaules nues. Une

même teinte fauve, tirant sur le rouge brique, celle des terres cuites claires de vieille Etrurie, était répandue sur tout son corps, depuis le haut de son front jusqu'au bout de ses pieds. Autour de ses chevilles, de légers tatouages bleus simulant des bracelets ; sur la lèvre inférieure, trois petites raies bleues transversales, imperceptibles, comme les femmes des Marquises ; et, sur son front, un tatouage plus pâle, dessinant un diadème. »

« Tahité la délicieuse, disait Dumont d'Urville ; cette reine Polynésienne, cette île d'Europe au milieu de l'Océan Sauvage ; perle et diamant du cinquième monde ». Nous ne trouvons pas d'expression, pour mieux justifier la félicité qui règne dans cette Ile, que celle de Dumont d'Urville. Hommes et femmes, voluptueux par nais-

sance, ne s'occupent pas d'autre chose que du plaisir physique et moral.

Ils s'unissent par la pensée et par l'amour ; ils vivent librement et s'aiment mieux dans cette liberté. On n'a que trop chanté l'égoïsme contemporain, et un poète même, Caristie Martel, alla jusqu'à dire que Cythère n'existait pas :

Des amours éternels les flambeaux sont éteints,
L'Egoïsme se vautre en ses charnels instincts ;
... O cendres de vrais dieux, dormant au Parthenon
Cythère, comme toi, l'amour n'est plus qu'un nom !

Le poète se basait alors sous la seule Europe où comme il disait encore en s'adressant aux femmes « Créatures d'Argile et d'or pur ».

Vendre votre beauté ne vous répugne point ;
Dans l'anneau conjugal vous enfoncez le point,
Pourvu qu'il soit timbré, qu'il ait cours à la banque,
Et qu'il fasse de l'or le jour où l'on en manque !

Il est encore une île, à laquelle le poète ne pensait pas, une île ou l'on ne marchande pas l'amour, où l'amour est l'instinct et non l'argent, la passion humaine et non la passion dorée — et cette île est Tahïti.

La lutte des classes n'y existe pas, et la femme et l'homme se laissent vivre. Ce dernier ne cherche pas à s'élever comme un aigle au-dessus d'elles, mais la Vahiné ne cherche pas à lui prendre sa place ; s'il la trompe, elle se fera l'auteur d'une faute semblable ; s'il l'aime, elle l'aimera. Le passé est l'avenir, comme l'avenir est le passé.

Libre comme l'oiseau dans l'air la jeune fille ne connaît aucune autorité, elle dispose de sa personne comme bon lui semble. Si elle se marie, le mariage n'est à ses yeux qu'une formalité qui ne l'assujettit à rien, qui ne lui ôte rien à sa liberté.

Mère de famille, personne ne cherche à s'enquérir de qui est l'enfant, il est toujours bien venu ; la mère le soigne jusqu'à ce qu'il puisse courir sans aide et se tirer d'affaire.

Vieille, la femme est délaissée, et lorsque l'âge la fait s'éteindre on la met en terre en disant : Elle était vieille, elle devait mourir ! Et le lendemain elle est oubliée.

Quand un jeune homme et une jeune fille s'aiment, ils vont ensemble dans la montagne, au bout de quelque temps, ils redescendent, le jeune homme va de son côté, la jeune femme du sien, ils ne s'aiment plus. A Tahïti la constance est un phénomène !

Une chose digne de remarque, c'est que si, dans le pays, on voit constamment les femmes aller par groupes, et qu'elles ne

peuvent vivre que plusieurs ensemble, on ne voit jamais de mésintelligence entre elles ; ce que l'une possède de bijoux, en argent, en objets de toilette, n'importe à quel prix elle l'a obtenu, est à ses camarades aussi bien qu'à elle-même.

La jalousie, cette maladie qui empoisonne tous les rapports de la femme dans les quatre parties du monde, est absolument ignorée à Tahīti.

Toute Vahiné est née poète, ainsi que l'écrit Jules Garnier : « Au moment de mon passage dans la tribu de Teahupoo, dit-il, une jeune fille Taourou, avait perdu son fiancé : il s'était embarqué sur une petite goëlette pour se rendre dans l'île voisine ; mais, soit qu'il eût été entraîné par des vents contrariés, soit que la mer ait englouti son esquif, il ne revenait pas ; c'est alors que sa maîtresse, pendant de

longues heures de peine, de solitude et d'attente, composa le chant que vous allez lire :

« O mon bien-aimé, je t'aimais comme un enfant aime le sein de sa mère !

« Je te désirais comme la fleur du soir désire la rosée de la nuit pour redevenir fraîche et parfumée.

« Hélas, je suis seule, que je suis malheureuse ! Il me semble passer ma vie dans une vallée sauvage où l'on n'entend que le bruit des insectes, où la froide brume de la montagne descend et glace.

« Pourquoi n'es-tu pas l'étoffe dont j'entoure mon corps ? Je ne la quitte point, si ce n'est un instant pour rafraîchir dans la rivière mon corps qui brûle.

« C'est ici, c'est à cette plage de sable qu'il est parti ; déjà mes yeux ne l'apercevaient plus sur la grande mer, que mes

oreilles l'entendaient encore crier : au revoir !

« Que vais-je devenir ? comme l'enfant privé du sein de sa mère, je ne puis vivre.

« Comme la fleur arrachée de sa tige, je ne puis vivre.

« Le soleil du jour, les étoiles de la nuit, les fleurs des arbres, que me sont-ils, puisque tu n'es plus là.

« J'ai fini de parler, chère fleur ; que la brise qui me caresse te porte mes plaintes et les baisers de mon cœur. »

Dès que le soir semble jeter sur la terre son lourd manteau d'ombre semé de points d'or, les Vahinés finissent de s'ébattre dans l'eau des lacs placides ou des ruisselets bordés de feuillages et de buissons.

Vêtues d'une simple mousseline de gaze, les cheveux épars et tombant en cascade le long de leurs épaules nues, une couronne

Pl. XXI.



de datura ou de roses pâles sur le front, elles mettent d'abord le pied droit dans l'eau... délicatement, comme on pose un objet fragile, puis s'enfoncent avec félicité jusqu'à la ceinture.

Sorties du bain, elles causent, en faisant la toilette de leurs cheveux, étendues, les seins posés dans des écrins de mousse fraîche et penchant leur tête vers le miroir des eaux. D'autres somnolent sous le parfum grisant des fleurs qui s'agitent au-dessus d'elles ou du feuillage qui leur fait un berceau. D'autres chantent avant de s'endormir parmi les bouquets d'herbes paludéennes, étendues symboliquement comme se posent les libellules le long des lacs silencieux d'Europe.

Les Vahinés possèdent pour tout vêtement la seule mousseline qui les recouvre au bain. Elles dansent dans des jardins de

cocotiers ou sur le gazon où elles s'endormaient, tantôt au champ berceur de leurs compagnes. L'instrument qui règle le pas est l'accordéon ou le tamtam ; elles l'accompagnent, les unes en battant des mains, les autres en brandissant des calebasses ou en balançant des couronnes de fleurs. Elles clament souriantes, les chants propres à chaque danse et, leurs couplets finis, s'arrêtent subitement et se séparent, froides au point d'étonner celui qui ne connaît pas leurs habitudes.

Les docteurs Lesson et Rodet ont observé l'accouchement à Tahïti. Aussitôt que l'enfant est né, on se lave avec le suc obtenu en grattant le cœur du bananier, mais on respecte l'enduit sébacé qui se trouve aux oreilles et aux narines. Car il ne doit être enlevé qu'en suçant fortement ces parties. Et même il y a des hommes et des

femmes qui se sont fait une spécialité de cette pratique en exerçant ainsi la profession originale de *suceurs d'oreilles et de narines.*

Aux Iles Sandwich, quand la délivrance tarde trop à se faire, l'accoucheuse saisit la langue de la patiente et la tire jusqu'à ce qu'elle ait provoqué des vomissements dont les efforts passent pour faciliter l'expulsion du fœtus.

Aux Iles Marquises, le Dr Clavel rapporte que : « Lorsque les premières douleurs se font sentir, les parents et quelques voisins complaisants se réunissent pour assister la patiente. Celle-ci, quand l'accouchement est imminent, s'assied à terre sur une natte, le dos appuyé contre un objet dur, ou soutenue par une personne accroupie derrière elle. Une femme, qui est ordi-

nairement la mère ou la parente, se tient en face, prête à intervenir.

Cette aide, dès que la tête du fœtus apparaît à la vulve, s'assied entre les jambes de la patiente, entoure son gros orteil droit d'un morceau d'étoffe et l'applique fortement sur le périnée de celle-ci ; manœuvre ayant pour but de prévenir la rupture de cette région, au moment du dégagement de la tête.

Le docteur Radiquet dit que si la patiente est une femme de haut rang, une matrone sépare d'un coup de dent le cordon ; les assistants reçoivent sur la tête le sang qui en sort. On court ensuite enterrer le placenta au milieu d'un passage fréquenté qui, suivant les croyances du pays, dès lors acquiert la vertu de disposer à la fécondité les femmes qui le traversent. Une coutume étrange est celle qui consiste à ordonner,

quelques heures après la délivrance, au mari, à accomplir le coït pour aider la nouvelle accouchée à se rétablir promptement.

Aux Philippines, en cas de difficultés, les sages-femmes placent deux pierres chargées sur le ventre de la femme en mal d'enfant et pésent de toutes leurs forces au moment des douleurs.

Dans la plupart des îles de la Polynésie, les femmes s'accroupissent comme pour la défécation, au-dessus d'un petit trou destiné à recevoir l'enfant.

TABLE DES GRAVURES

PLANCHES

TABLE ANALYTIQUE



ROLAND BRÉVANNES

LES

ORGIES SATANIQUES

A Travers les Siècles

ORNÉ DE

SUPERBES GRAVURES

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES

L'Orgie. — Le Culte rendu à l'esprit du Mal aux origines de l'histoire. — Le Culte de Priape en Italie. — Les pratiques de sorcellerie au moyen âge. — Les envoûtements et les philtres d'amour. — Sorciers et démons. — La cohabitation et la possession diaboliques. — L'incubat et le succubat, la volupté qu'ils procurent. — Le vampirisme. — Le sabbat. — Les prodromes de l'orgie. — La femme autel vivant et hostie douloureuse. — La ronde infernale. — L'appel à la luxure : le rut déchainé, les danses obscènes, les accouplements, le règne de la lubricité. — Les grands procès de sorcellerie. — Les phénomènes d'hystéro-démonopathie dans les couvents de femme. — Les Messes noires. — Leur rituel. — Messes noires sous Louis XIV. — Les officiants célèbres. — Les empoisonneuses, Mme Voisin, la devineresse ; ses clientes. — Les scandales de la rue Beauregard. — Mme de Montespan chez la Voisin. — L'éblouissante nudité de l'autel vivant. — L'holocauste sanglant. — Messes blanches. — Le Culte satanique au XIXe siècle. — Les cérémonies. — L'orgie contemporaine. — Les profanations et les débauches. — Le sadisme et l'impiété. — L'orgie satanique en face de la science. — Les détraqués et les névrosés. — Les pratiques de sorcellerie. — Messes dégénérées. — Les prétendues « Messes Noires » et les « Noces Blanches » L'avenir du sdavisme, etc., etc.

—: 5 francs franco :—

MICHEL SAVON

SA MAJESTÉ LE VICE



Table des Matières

Roman passionnel orné de 30 illustrations hors texte.

Prix : 3 fr. 50

OFFENSTADT, Editeur, 39, rue de Trévise, PARIS, IXe

ROLAND BREVANNES

LE BONHEUR SENSUEL

FAIBLE APERÇU DE LA TABLE DES MATIÈRES :

I. Ce qu'est le bonheur sensuel. Les trois façons dont l'homme est heureux.
II. Le besoin sensuel. Sa toute-puissance. L'impulsion du désir.
III. Son rôle dans les rapports de l'homme et de la femme.
IV. Son rôle social.
V. Sa nature physiologique. Le rôle de la substance nerveuse.
VI. Ceux et celles qui le goûtent. Le masque et les stigmates amoureux. Naît-on sensuel ou peut-on le devenir ? Ce que recherchent les voluptueux.
VII. Celles et ceux qui le donnent. Sont-ce les mêmes que ceux qui l'éprouvent ? Est il besoin de le ressentir pour le procurer ? A quoi reconnaît-on ceux ou celles qui peuvent le donner ?
VIII. Ceux qui en sont privés.
IX. La volupté charnelle sous le monde normal. La meilleure étreinte.
X. Le bonheur sensuel par la vue.
XI. — l'ouïe.
XII. — le goût.
XIII. — l'odorat.
XIV. — le toucher.
XV. Les caresses et les baisers. Baisers troublants. Baisers pervers. Baisers lascifs. Le baiser suprême. Baisers impurs.
XVI. Le bonheur sensuel et ses excès. Les orgies. Fureur érotique. Exemples historiques
XVII. Le bonheur sensuel et ses perversions. Aberration de chacun des cinq sens, goûts bizarres. Les sadhistes et lesbiennes, leur haine implacable ponr les hommes.
XVIII. Le bonheur sensuel et l'état morbide. L'hystérie. Le satyriasis, l'érotomanie et la nymphomanie.
XIX. Les fraudes. La fraude sentimentale des courtisanes. Les voluptés factices. Haschich, opium, morphine.
XX. Le bonheur sensuel chez les animaux. Durée des enlacements.
XXI. Le bonheur sensuel dens l'histoire Les grandes voluptueuses et les passionnées. Nombreux exemples et anecdotes.

Un fort volume : **4 francs** franco.

GEORGE BOIS

PRÉCOCE

Roman passionnel illustré
par LE RIVEREND.



C'est un livre des plus poignants, d'un secret intérêt et d'une rare réalité.

Précoce est le surnom justifié donné à une enfant jeune et jolie qui ressent, dès l'âge de 8 ans, des désirs provoqués par l'aiguillon de la chair.

Elle surprend un jour sa jeune tante dans les bras de son cousin, elle devine alors une chose pour elle encore inconnue.

A 17 ans, on la marie à un officier qui avait été l'amant de sa tante. Mais son mari ne suffit pas à apaiser l'ardeur de ses sens et elle le trompe avec son valet de chambre.

Un jour elle entraîne son cousin dans une cabane de cantonnier au milieu des prés et là elle lui fait littéralement violence.

Le mari survient et les tue.

C'est un roman qui veut être lu d'une traite. Les scènes les plus réalistes y sont décrites avec franchise. Avis aux lecteurs ennemis de ce genre de littérature. Prix : 3 fr. 50.

ADRIENNE SAINT-AGEN

AMANTS FÉMININS

Roman de mœurs étranges
Orné de nombreuses illustrations



Amants féminins est une œuvre où l'égarement saphique des sens se complique d'une sentimentalité poignante et aiguë.

Là évolue Paloma, l'incomparable charmeuse de son sexe. Pour elle une femme se tue et une autre perd toute pudeur.

Ces « Amants Féminins » sont des désillusionnées d'amour, qui, ne croyant plus aux hommes et voulant l'amour quand même, tombent où leur rêve semble se poursuivre. Ces amantes originales et gracieuses tous les dilettanti voudront connaître leurs fiévreuses caresses. Prix : 3 fr. 50.

PHYSIOLOGIE DU VICE

Son histoire à travers les âges

PAR

Le Docteur JAF

Cet ouvrage, conçu sur un plan tout spécial, présente un intérêt considérable, car, non seulement l'auteur fait l'historique du vice dans tous les temps, mais encore il en montre les formes les plus diverses, les pratiques les plus infâmes, et les excentricités les plus bizarres, auxquelles la lubricité, la débauche et la perversité humaines ont pu arriver pour satisfaire les sens.

Nous ne saurions mieux faire que de donner quelques extraits des matières traitées dans les divers chapitres de ce curieux ouvrage.

Dans l'antiquité romaine : Les cunnilingues. Les fellateurs ou fellatrices. Scènes et descriptions de ces actes contre nature.

Les irrumateurs. Scènes d'irrumation.

Les tribades grecques et romaines. Pratiques lesbiennes. Dialogue de tribades grecques. Les poëtes latins et les tribades. Epigrammes. Scènes curieuses. Une leçon de tribadisme. L'olibos et son usage.

Les tribades au moyen-âge. Coutumes. Un collège de tribades. Les vestales de Vénus, initiation d'une jeune fille.

Mœurs et caractère des tribades modernes. Le clitorisme et le saphisme. Les saphistes en ménage. Le ménage à trois. Les saphistes des maisons publiques. Maisons de passe pour saphisme des femmes du monde. Pratique de sodomie dans certains pays. La sodomie dans le mariage. Citations et exemples.

Attouchements obscènes sur des enfants par des femmes. Plusieurs cas de lubricité féminine. Description. Attentats par des Arabes, façon d'opérer. Gouts immondes des pervertions.

La flagellation, curieuses circonstances, confession d'un perverti. Cas de bestialité. La masturbation solitaire, en commun et auxiliaire. Perversité des enfants. Pratique dégoutante. Emplois de corps étrangers. La masturbation féminine. Les pensionnats. Les époux. Les amants. Pratique et cas bizarres de masturbation par la machine à coudre. Détails. L'homme complice et instigateur.

La pédérastie chez les anciens. Pratiques monstrueuses. Mœurs et caractère des pédérastes modernes. Jouissance. Psychologie du pédéraste. La prostitution féminine auxilliaire et la pédérastie. Mœurs de filles de bas étage, l'amant de cœur. Les pourvoyeurs. Les maisons de tolérance. Emménagements spéciaux. Voyeurs. Tableaux vivants. Ustensiles de débauche. Godmichés et ventres de femme.

Turpitudes des vieillards, etc., etc.

PRIX : 4 FRANCS

OFFENSTADT, Editeur, 39, rue de Trévise, PARIS, IXe

COLLECTION
à 1 franc le Volume

Bibliothèque populaire des Connaissances médicales

Ouvrages de vulgarisation scientifique, dégagés des termes techniques, d'un intérêt saisissant et à la portée de tous.

N° 1 — La blennorrhagie.
Causes, fréquence, mode de contagion; la Blennorrhagie chez l'homme, son début, sa marche et sa durée; balanite et balano-posthite, paraphimosis, orchite. Blennorrhagie chez la femme, uréthrite, vulvite, vaginite, végétations, complications de la Blennorrhagie, rhumatisme et ophtalmie blennorrhagiques, rétrécissements, rétention d'urine, goutte militaire, le gonocoque.

N° 2 — La syphilis.
Historique, la virulence, le chancre infectant, les plaques muqueuses, le mode de contagion, les degrés, accidents consécutifs, hérédité, infection de l'enfant par l'allaitement, infection de la nourrice, immunité des syphilitiques à une seconde infection. Maladies provenant de la syphilis par hérédité. Traitement.

N° 3 — L'onanisme chez l'homme.
Historique, les causes, l'onanisme solitaire, l'onanisme en commun, manualisation, onanisme buccal, caractère des masturbateurs, influence de l'onanisme sur les facultés intellectuelles, ses effets sur le système nerveux, maladies engendrées par l'onanisme, amaigrissement, névralgies, palpitations, apoplexie, satyriasis, pertes séminales, impuissance, stérilité, perte de la vue et de l'ouïe, abrutissement général.

N° 4 — La masturbation chez la femme.
Le saphisme, le clitorisme, la masturbation par des corps étrangers, par frottements, les ménages de tribades, leur jalousie, leur dégoût de l'homme, la prostitution et les tribades, lettres de tribades, les maisons clandestines d'amour lesbien, les tribades intermittentes, les désordres de la masturbation, fureur utérine, leucorrhée, métrite, stérilité, affections nerveuses, troubles de l'intelligence, déformation des organes féminins, sodomie chez la femme, le saphisme bestial.

N° 5 — La pédérastie.
La prostitution pédéraste, le chantage, exemples, les mœurs des pédérastes, caractères extérieurs, pédérastes actifs et passifs, observations médico-légales, les signes de la pédérastie, déformation de l'anus et de la verge, les uranistes dans la société, leur caractère morbide, perversion et perversité, le dégoût de la femme, les invertis-nés et les invertis occasionnels, les causes.

N° 6 — L'amour et l'accouplement.
Les organes génitaux de l'homme et de la femme, leur description et leurs fonctions, le sperme, les ovaires et l'ovulation, la puberté et la nubilité, le mécanisme du coït, la volupté, l'appétit vénérien, modes divers d'accouplement, la recherche de la volupté, l'éjaculation.

N° 7 — La procréation.
Le mécanisme de la fécondation, rencontre du sperme et de l'ovule, leur fusion, le germe, historique de la question, théories anciennes, moment propice à la fécondation, la grossesse, signes certains ou incertains, début, progression, indication des sexes, l'accouchement, les douleurs, description et terminaison, l'accouchement chez tous les peuples, postures et pratiques, les jumeaux, comment se forment les monstres, les envies, ce qu'elles sont, nains et géants, cas d'enfants extraordinaires.

N° 8 — La menstruation.
La matrice et les ovaires, apparition des règles, cause des règles, l'ovule et l'ovulation, chute de l'ovule, congestion des organes, durée des règles, complications, l'âge critique, son début, son caractère, accidents et maladies, influence de l'âge critique sur l'économie générale.

N° 9 — Impuissance et stérilité.
L'impuissance chez l'homme, par défaut de désirs, par dégoût, par défaut d'érection complète, par défaut de conformation. Stérilité par défaut d'éjaculation, par absence de spermatozoïdes, impuissance chez la femme par vaginisme, par vice de conformation. Stérilité occasionnelle et momentanée, absences de règles par maladies.

N° 10 — L'hermaphrodisme.
Définition et variétés. Historique. Les neuf sortes d'hermaphrodisme. Malformation masculine et féminine. Exemples. Formation des hermaphrodites. Les hermaphodites devant la loi. Mariage, erreur de personne. L'état-civil des hermaphrodites. Erreur de déclaration. Les cas célèbres. L'appétit sexuel chez les hermaphrodites. L'infantilisme. Arrêt de développement. Le féminisme. L'homme-femme. La femme-homme. Les Gynécomastes ou hommes à mamelle avec sécrétion lactée. Types de Gynécomastes. Arrêt de développement des testicules. Exemples.

N° 11 — La perversion sexuelle.
Définition de la perversion. Les variétés. Le fétichisme. Les Fétichistes et leur caractère, la passion du mouchoir, des bottines, des cheveux, des vêtements féminins, des bonnets de nuit, des tabliers, des morceaux de drap, etc. Le masochisme. L'amour des coups et la domination féminine. Les passionnés des excrétions féminines, de la sueur, des mucosités nasales. Les buveurs d'urine. Les stercoraires. Les lécheurs de pieds. Le sadisme. Les sanguinaires et les tortionnaires. Les éventreurs de femmes. Exemples célèbres. Les nécrophiles et les vampires. Déterreurs de cadavres. Le viol des mortes. Bestialité. Exemples de ce vice.

N° 12 — La virginité.
L'hymen, situation, formes et anomalies; signes de la virginité, l'hymen n'est pas une certitude, l'hymen élastique, sa persistance après le coït et après l'accouchement, la défloration chez les peuples d'Orient, l'infibulation, la défloration criminelle, attentats, viol dans l'hypnotisme et dans le somnambulisme, le chloroforme, simulations de viols et coups montés, médecine légale, la continence et la chasteté, effets contraires produits par la continence, exemples d'abus de chasteté : le célibat, maladies produites par le célibat forcé, son immoralité, sa contradiction avec les lois naturelles.

N° 13 — L'hystérie.
Son histoire, les hommes hystériques, caractère de l'hystérie, sa fréquence et ses causes, ses degrés, ses débuts et durée, observations, la folie hystérique, définition et caractère; la Salpêtrière, cas célèbres.

N° 14 — L'hypnotisme.
Son histoire, les magnétiseurs, le somnambulisme, les hystériques et l'hypnotisme, sujets hypnotisables, procédés employés pour produire la léthargie, la catalepsie et la contracture, curieux exemples de ces divers états, la suggestion, l'hypnotisé assassin, son réveil, oubli complet de l'acte, obéissance passive, l'hallucination, curieuses observations.

N° 15 — La folie érotique.
L'érotomanie, définition, fièvre érotique, manie, extase amoureuse et ravissement, l'érotomanie chez les anciens, ses causes, le satyriasis, excitations morbides, effets de cantharides, la nymphomanie, causes, ses degrés, manie furieuse, insensibilité, scènes obscènes, amour charnel d'une mère pour son fils, manie mystique, exemples remarquables, priapisme, érections incoercibles, causes et effets, folie érotique périodique, exemple d'exaltation sexuelle, démence sénile, excès vénériens, chronicité des maladies nées des abus, pertes séminales, troubles singuliers à la suite du coït, ivresses érotiques, influence sur les sentiments.

N° 16 — La prostitution.
Précis historique, les 22 classes des courtisanes de la Grèce, la débauche romaine, la prostitution au moyen âge, les maquerelles, les filles au Châtelet, exactions de la police, la prostitution moderne, les instructions de la police, cartes des filles, leurs obligations et leurs défenses, la prostitution clandestine, types et procédés de ces filles, la retape, les maisons de passe et de rendez-vous, le rôle de l'homme, le recrutement des filles de joie, le proxénétisme, courtage, les causes de prostitution, caractère des filles de joie, obstacles à leur libération, sentiments religieux et de charité, la maternité, étrange pudeur, les souffrances.

N° 17 — Hygiène et régénération.
Les forces sexuelles de l'homme, leur conservation par l'hygiène de la femme amoureuse, beauté du corps, conservation des seins, leur blancheur et leur fermeté, tonicité des organes génitaux, recettes et procédés.

N° 18 — L'avortement.
Avortement naturel spontané, les causes acquises ou héréditaires, avortement accidentel, causes, émotions morales, maladies, ébranlements physiques, avortement provoqué, médecine légale, fait matériel, intention, conséquences, preuves, le produit de la conception, simulation, manœuvres abortives, coups, chutes, tamponnements, drogues.

N° 19 — Les morphinomanes.
Les Fumeurs d'opium
La morphine. Ses effets. Causes de la morphinomanie. Habitude acquise. Souffrances. Délices et voluptés. Exaltation et dépression vitale. Désordres intellectuels. L'appareil sexuel. L'opium en Orient. Mangeurs et fumeurs d'opium. Mangeurs d'opium en France. L'opium des fumeurs. Sa préparation. La pipe et la manière de s'en servir. Effets de l'opium sur l'homme et les animaux. Sommeil, rêves. Ravages de l'opium.

N° 20 — Le mariage et son hygiène.
Du mariage au point de vue sexuel. Puberté et nubilité. Danger de la précocité. L'âge de la fécondité. Mariages consanguins et le résultat de la conception. L'amour physique dans le mariage. Première nuit de noces. Le vaginisme. Les fins du mariage. Les fraudes conjugales. Variétés. Leurs dangers. Exemples. L'hygiène des sexes. Le coït dans la grossesse. Possibilité d'avortement. Le coït dans l'âge critique. Hygiène de l'âge critique.

OFFENSTADT, Éditeur, 39, rue de Trévise, PARIS. IXe

JEAN DE LA HIRE

LE

TOMBEAU DES VIERGES

Roman passionnel historique, orné de nombreuses illustrations suggestives,
Obtenues par la photographie *d'après nature.*



Jean de la Hire nous transporte à l'époque la plus perverse de notre histoire, nous avons désigné le règne de Louis XV.

L'auteur nous peint le temps où il y eut un concours de beauté dans la chambre secrète de la marquise de Pompadour; le temps où les demoiselles d'honneur n'avaient qu'une ambition, celle de faire, en se prostituant, la fortune de leur famille ; le temps où ladite Pompadour, ayant perdu sa chemise, la retrouva le soir même, sur le dos de l'abbé d'Aigre, le digne ecclésiastique qui, sur un plat d'argent, offrit à Louis XV la vertu d'une certaine Mlle Marie, vertu ardemment convoitée.

Le *Tombeau des Vierges* est un roman d'aventures galantes, et pour nous donner les descriptions les plus précises et les plus suggestives, l'auteur ne pouvait choisir un plus gracieux décor que celui de la cour du roi bien-aimé.

On se convaincra, à chaque page de ce livre si élégamment écrit, que jamais le culte de la volupté n'a été si pieusement entretenu que par les gentilhommes et les dames du dix-septième siècle, époque déconcertante où toutes les courtisanes pouvaient se réveiller duchesses et où les abbés les plus lascifs pouvaient prétendre à la mitre épiscopale ou à la pourpre cardinaline.

PRIX : 3 fr. 50

VICTORIEN DU SAUSSAY

La Suprême Étreinte

Roman passionnel orné de nombreuses illustrations photographiques *d'après nature*.



Le charmant écrivain qui a contribué si largement au succès de la *Collection Orchidée*, Victorien du Saussay nous conte dans *la Suprême Étreinte* l'histoire d'une belle paysanne devenue une des reine des alcôves parisiennes.

Léontine Germain, dès qu'elle devina ses sens, se trouva assez belle pour ne pas devenir la proie d'un lourdaud. Dès que son père lui parla d'un mariage assorti, elle n'eut pas de plus pressant désir que celui de fuir la maison paternelle et le rustre qu'on voulait river à sa vie.

Trois ans après, — il n'en faut pas plus à une femme pour s'affiner, — elle s'appelait Marcelle de Saint-Germain et ornait d'un tortil de baronne ses armes de courtisane.

« Elle se donne à qui l'implore ; elle se vend à qui l'achète ; prodiguant aux uns et aux autres d'aussi voluptueuses caresses et appelée par tous la *belle au cœur* mignon. »

Nous ne déplorerons pas le délicieux roman de Victorien du Saussay, qui commence par une courte idylle et qui se poursuit par une admirable peinture de la vie des femmes qui aiment passionnément « la Suprême Etreinte ».

Le livre est merveilleusement écrit et plus d'un sera troublé jusqu'au fond du cœur et sentira passer en lui l'inexprimable frisson du beau devant cette éloquente évocation de l'existence si souvent douloureuse des reines du plaisir qui passent devant nous le sourire aux lèvres et l'amour dans les yeux.

PRIX : 3 fr. 50

MAURICE de WLAMINCK et FERNAND SERNADA

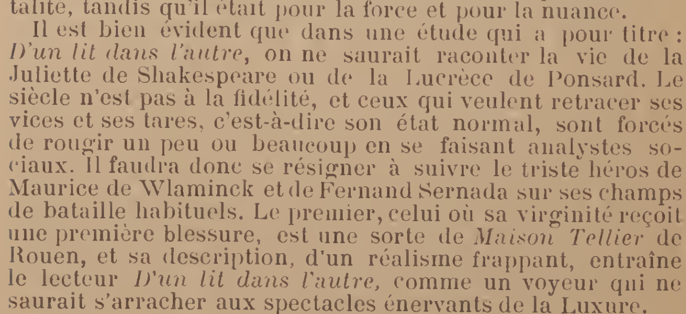
D'UN LIT DANS L'AUTRE

Roman passionnel illustré.

Ce roman est le récit de la vie d'un malheureux à la recherche d'une sensation suprême. C'est la course effrénée vers la volupté et ses ivresses de tout ordre.

Les auteurs, deux jeunes gens. — il n'y a que ceux-là qui osent s'attaquer à de tels sujets — ont demandé une préface à Félicien Champsaur et le brillant écrivain a dit de ce livre « qu'il sentait la jeunesse, le printemps, la sève perdue, les germes au vent, le mauvais lieu partois, l'âge des semences jetées à tous les « yonis » du chemin.

Le préfacier n'a pu se défendre de faire une critique. Il a ajouté que les jeunes romanciers étaient, en amour, pour la quantité, tandis que lui, ainsi que les délicats et les raffinés, était pour la qualité. Il leur a dit aussi qu'en littérature, ils étaient pour la brutalité, tandis qu'il était pour la force et pour la nuance.



Il est bien évident que dans une étude qui a pour titre : *D'un lit dans l'autre*, on ne saurait raconter la vie de la Juliette de Shakespeare ou de la Lucrèce de Ponsard. Le siècle n'est pas à la fidélité, et ceux qui veulent retracer ses vices et ses tares, c'est-à-dire son état normal, sont forcés de rougir un peu ou beaucoup en se faisant analystes sociaux. Il faudra donc se résigner à suivre le triste héros de Maurice de Wlaminck et de Fernand Sernada sur ses champs de bataille habituels. Le premier, celui où sa virginité reçoit une première blessure, est une sorte de *Maison Tellier* de Rouen, et sa description, d'un réalisme frappant, entraîne le lecteur *D'un lit dans l'autre,* comme un voyeur qui ne saurait s'arracher aux spectacles énervants de la Luxure.

Prix : 3 fr. 50

Docteur CAUFEYNON

LES VICES FÉMININS

Après avoir démontré que si la femme est en général plus froide que l'homme en amour, éminemment lascive sous certaines conditions physiologiques, l'auteur envisage tous les vices que peuvent faire naitre, ehez elle, soit une curiosité malsaine, soit une excessive sensibilité des organes, soit une aberration intellectuelle.

Les formes diverses de l'onanisme, clitorisme, saphisme, etc., y sont longuement développées avec nombreux exemples à l'appui, ainsi que les pratiques Fellatrices qui semblent avoir pris depuis quelque temps un développement étrange à Paris. La débauche prématurée, les excitations sexuelles de l'âge critique, tout enfin est passé en revue dans cet ouvrage.

Prix du volume : 4 francs franco

IMP. F. DEVERDUN, BUZANÇAIS (INDRE)